RAPPORT FINAL

PROJET « *CONSOLIDATION DE LA FILIERE DE TRANSFORMATION ET GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE SIKASSO – CONFIDES* » MLI1204111

Table des matières

TABLE DES MATIERES 2
FICHE D'INTERVENTION 4
APPRECIATION GENERALE 5
PARTIE 1 : RESULTATS ATTEINTS ET ENSEIGNEMENTS TIRES 6
1 APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION 6
1.1 CONTEXTE 6
1.2 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION 10
2 RESULTATS ATTEINTS 11
2.1 MATRICE DE MONITORING 11
2.2 ANALYSE DES RESULTATS 12
3 DURABILITE 21
4 APPRENTISSAGE 24
4.1 ENSEIGNEMENTS TIRES 24
4.2 RECOMMANDATIONS 25
PARTIE 2 : SYNTHESE DU MONITORING (OPERATIONNEL) 28
1 SUIVI DES DECISIONS PRISES PAR LA SMCL 28
2 DEPENSES 29
3 TAUX DE DECAISSEMENT DE L'INTERVENTION 35
4 PERSONNEL DE L'INTERVENTION 37
5 MARCHES PUBLICS 38
6 CONVENTION DE SUBSIDE 44
7 ÉQUIPEMENTS 46
8 CADRE LOGIQUE ORIGINAL TIRE DU DTF : 55
9 MATRICE DE MONITORING COMPLETE 58
10 OUTILS ET PRODUITS 61

ACRONYMES

ABFGIE	Application Bilan Financier Groupement Intérêt Economique
AGAPOMS	Application Gestion Abonnement Pré Collecte Ordures Ménagères Sikasso
BM	Banque Mondiale
CAP	Consentement à Payer
CCAC	Clean Air and Climate Coalition
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CONFIDES	Consolidation de la Filière de Transformation et Gestion des Déchets Solides
COTAPE	Coordination des Travailleurs de l'Assainissement et de la Protection de l'Environnement
CT	Collectivité territoriale
CTB	Coopération Technique Belge
CTOS	Comité Technique d'Orientation et Suivi
CVQ	Centre de Valorisation de Quartier
DMGD	Division Municipale Gestion Déchets
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement Intérêt Economique
GIDD	Gestion Intégrée et Durable des Déchets
IEC	Information Education Communication
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
M&E	Monitoring et évaluation
MONOP	Operational Monitoring Dashboard
OBA	Output BasedAid
PAEX	Programme d'Assistance en Expertise
PNA	Politique Nationale d'Assainissement
SACPN	Service Assainissement et Contrôle des Pollutions et des Nuisances
SMART	Spécifique, mesurable, acceptable, pertinent, temporel
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNV	Netherlands Development Organisation (Organisation Néerlandaise de Développement)
3R	Réduire Réutiliser Recycler

Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Consolidation de la Filière de Transformation et Gestion des Déchets Solides de la Ville de Sikasso (CONFIDES)
Code de l'intervention	MLI1204111
Localisation	Mali- Sikasso
Budget	1 580 000 Euro 150 millions de FCFA (institution partenaire)
Institution partenaire	• Mairie de Sikasso • Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du comité de pilotage	31/12/2014
Date de fin de la convention spécifique	12/06/2018
Groupes cibles	• La division municipale de gestion des déchets (DMGD) • Les différents groupes de chineurs du recyclage • Les associations féminines de l'assainissement • Les ménages • Les Comités de développement de quartier (CDQ) • Les chefs de quartiers • La DRACPN/SACPN • Les micros entreprises de pré collecte et valorisation des déchets
Impact[1]	Contribuer à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à Sikasso
Objectif spécifique	Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré
Outputs	Les conditions pour la pré-collecte durable des déchets sont reconnues et adoptées
	La gestion des dépôts, des fractions valorisables, et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégrée et durable (GIDD)
	L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles et responsabilités de façon concertée et coordonnée
Budget total de l'intervention	1 580 000 Euros
Période couverte par le rapport	2014-2017

[1] L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	**Décrivez** votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
	Le CONFIDES est la dernière phase d'une intervention dans le domaine de la gestion des déchets solides qui a débuté en 2002 et qui a permis la conception et la mise en place de la première filière de gestion intégrée des ordures ménagères à dimension communale. Avec son partenaire principal, la mairie de Sikasso, l'intervention a établi, malgré des contraintes locales parfois insuffisamment prises en considération comme la forte composante de population d'origine villageoise, un fonctionnement institutionnel et technique satisfaisant. L'intervention rencontre encore des difficultés liées aux aspects de durabilité qui sont très fortement liés avec la vision de politique locale en matière de taxation et police sanitaire.
Notez votre appréciation générale de l'intervention [2]:	**Notez** votre appréciation générale de l'intervention [3]:
	Satisfaisant
Fonctionnaire exécution nationale[4]	Fonctionnaire exécution CTB[5]
Mairie de Sikasso	Nadine Dulac

[2] Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

[3] Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

[4] Nom et signature
[5] Nom et signature

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

1.1.1 Contexte général

Le projet CONFIDES est la dernière phase de l'intervention de la coopération belge dans l'amélioration de l'assainissement de la commune de Sikasso qui a conduit à la mise en place progressive d'une filière de gestion intégrée et durable des déchets solides (GIDD). L'intervention a permis l'inauguration en 2008 du premier centre d'enfouissement technique (CET) des déchets au Mali. Pour renforcer l'opérationnalité du système, une mission de renforcement des capacités, financée par le programme d'assistance en expertise (PAEX), s'est déroulée de 2010 à 2013. Le projet CONFIDES s'est focalisé sur le fonctionnement institutionnel, financier et technique de la GIDD, et en particulier le volet de la collecte secondaire et du tri valorisation.

Malgré un contexte général relativement stable, le déroulement de l'intervention a été influencé par l'alerte Ebola de 2014 à 2015, conduisant à reprogrammer à plusieurs reprises un voyage d'études et des visites afférentes aux projets de production de compost au Burkina Faso, ce qui a fait prendre du retard dans la conception et la mise en œuvre des activités de compostage du projet. Le déploiement de l'unité de management du projet à la mairie a été reporté pour tenir compte du risque sécuritaire. Le projet a aussi souffert d'une longue indisponibilité du maire de la commune urbaine de Sikasso, ce qui a ralenti l'appropriation par les élus des recommandations émanant de la structure mixte de concertation locale (SMCL) et du comité d'orientation et suivi (CTOS). Enfin, les reports continus des élections présidentielles et législatives ont également perturbées la tenue du calendrier des activités d'information, éducation et communication (IEC), les conseillers municipaux et les notables des quartiers étant souvent indisponibles.

1.1.2 Le contexte institutionnel

Le cadre légal est fixé par la Convention Spécifique signée entre la République du Mali et le Royaume de Belgique, qui attribue une responsabilité partagée du projet entre le Ministère de l'Intérieur et la Sécurité représenté par le Gouverneur de la Région de Sikasso, le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable représenté par la Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DRACPN) et la Mairie de Sikasso.

La partie belge a confié l'exécution de ses obligations à l'Agence Belge de Développement (CTB), représentée par son Représentant Résident au Mali. La CTB remplit cette tâche en exécution d'une convention de mise en œuvre conclue entre elle et l'Etat belge.

Le Gouverneur de la Région de Sikasso est responsable du suivi global du projet. Une

unité de coordination et d'assistance technique (UCAT) est responsable de l'atteinte de l'objectif spécifique et des résultats.

Le projet CONFIDES avait comme objectif spécifique *d'améliorer le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso*. Cet objectif visait à contribuer à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à Sikasso.

Le projet poursuivait trois résultats complémentaires :

Le *premier résultat* du projet visait la mise en place et l'adoption des conditions pour la pré-collecte durable des déchets, parmi lesquelles le zonage municipal, les circuits de collecte, la sensibilisation des ménages, la contractualisation de la pré collecte et le suivi des prestations par la mairie, maitre d'ouvrage de l'assainissement.

Le *deuxième résultat* poursuivi, complémentaire au précédent, visait la conception et l'intégration des autres services comme la collecte secondaire basée sur un système technique adapté (camions équipés par leurs caissons) et le tri valorisation des déchets.

Enfin, le *troisième résultat* s'inscrivait dans la volonté que l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière puissent assumer leurs rôles et responsabilités de façon concertée et coordonnée dans une filière devenue plus performante.

Les reports successifs des élections municipales prévues initialement en 2014 et tenues en 2016 et les absences prolongées du Maire de la commune de Sikasso ont contribué à ralentir le processus d'appropriation de certaines avancées, ce qui a influencé l'atteinte de l'objectif spécifique.

1.1.3 Modalités d'exécution

En tant qu'organe d'exécution pour la mise en œuvre du CONFIDES et conformément aux usages administratifs, comptables et financiers du mode en régie belge, la coopération technique belge (CTB) représentée par son représentant résident au Mali, a assuré la gestion financière, la gestion des marchés publics, la gestion de la trésorerie, la gestion des décaissements et la comptabilité de l'interventions, des procédures consignées dans un manuel des procédures administratives et financières CONFIDES.

L'unité opérationnelle est l'UCAT a rassemblé une équipe restreinte d'experts CTB et une équipe de personnels mis à disposition.

L''équipe de la CTB était composée de :

- Assistant Technique International permanent, responsable du projet ; son temps d'affectation était de 50 % pour la gestion et le suivi du projet, 50 % pour le renforcement des capacités et l'appui technique
- Responsable Administratif et Financier
- Une Secrétaire Comptable
- Un chauffeur

L'équipe des personnels des partenaires était composée de :

- Un point focal DRACPN (à 100 % de son temps)
- Un chargé de communication DRACPN (à 70 % de son temps)

- Un chef de service technique municipal (à 30 % de son temps)
- Un technicien de la fonction publique (secteur santé) détaché à la mairie (à 90 puis 100 % de son temps)
- Trois personnels contractuels (à 50 puis 100 % de leur temps)
- Une secrétaire de la fonction territoriale (à 100 %)

L'autre organe chargé de l'exécution du projet était le comité technique et d'orientation suivi (CTOS) qui regroupait les représentants de chaque groupe d'acteurs (bureau communal, direction régionale santé, direction régionale agriculture, direction promotion de la femme, direction assainissement, Coordination des Travailleurs de la Protection de l'Environnement (COTAPE) et chefs de quartier. Le CTOS supervisait la mise en œuvre opérationnelle et le niveau d'avancement des activités.

Des outils de gestion et de suivi ont été élaborés par le projet et remis aux partenaires et aux bénéficiaires après la formation de ses membres dans l'utilisation desdits outils. Parmi ceux-ci, il faut noter, entre autres, le (les) :

- Conventions de subsides passées entre le projet et douze bénéficiaires ;
- Manuel de procédures administratives et financières ;
- Manuel de mise à disposition des camions ;
- Chartes de bonnes pratiques ;
- Contrats de franchise ;
- Procédures opérationnelles standardisées pour les activités IEC, la collecte secondaire et la gestion du CET ;
- Contrats de gestion des installations (fosses compostières, CVQ);
- Logiciels de gestion opérationnelle et administrative des abonnements.

La Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) est l'organe d'orientation du projet. Ses attributions sont les suivantes :

- Suivre l'exécution des engagements pris par les parties,
- Apprécier l'Etat d'avancement du projet et l'atteinte des résultats sur base des rapports d'exécution budgétaire,
- Approuver les plans opérationnels annuels du projet,
- Analyser et apprécier spécifiquement les activités mises en œuvre dans le cadre des accords,
- Approuver les ajustements et les modifications apportées aux résultats escomptés et aux modalités d'exécution tout en respectant l'objectif spécifique, la durée et le budget alloué au projet,
- Adresser les recommandations nécessaires aux autorités compétentes et spécifiquement aux parties signataires des accords,
- Arbitrer les éventuels différends entre partenaires sur l'attribution des rôles et l'allocation des ressources du projet,

- Résoudre tout problème d'interprétation du DTF,
- Initier les missions d'évaluation technique et d'audit financier supplémentaire, Approuver les propositions d'ajustement budgétaire,
- Approuver les rapports d'évaluations et d'audits et le rapport final du projet,
- Superviser la clôture du projet.

La SMCL est composée de :

- Le Gouverneur de la Région de Sikasso, Président de la SMCL et représentant du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation;
- le Représentant du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA), membre ;
- le Représentant de la CTB, Agence belge de développement, membre ;
- le Président du Conseil Régional de Sikasso, membre ;
- le Représentant du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale, membre ;
- le Directeur Régional de la DRACPN de Sikasso, membre ;
- le Maire de la Commune de Sikasso, membre ;
- le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances, observateur.

1.1.4 Contexte HARMO

Les objectifs du CONFIDES sont en phase (critère alignement) avec la Politique Nationale d'Assainissement (PNA) qui a pour but de promouvoir une gestion durable des déchets solides reposant, prioritairement sur le développement d'une filière inclusive comprenant la pré collecte, la collecte secondaire et l'enfouissement. Les objectifs s'alignent aussi avec la loi n° 2012-007 du 7 février 2012 modifiée, portant code des collectivités territoriales (CT) au Mali et avec le décret n 2014-0572/R-RM du 22 Juillet 2014 fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales dans le domaine de l'assainissement et de la lutte contre les pollutions et nuisances.

Le projet a été aussi en phase avec le critère d''harmonisation' dans la mesure où il était ancré à la Mairie et l'UCAT était constitué principalement d'agents de la fonction territoriale.

En matière de Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la mission de formulation du projet a élaboré un cadre logique comportant trente Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) par résultat et le projet a entièrement adoptée l'approche GAR. L'étude de base (Baseline) a été réalisée pour déterminer les référentiels de base de l'intervention et certains IOV ont été modifiés et le nombre est passé à vingt et un. Des résultats tangibles ont été obtenus pour les trois résultats du projet. Cependant, un résultat est mitigé quant à la mise en place d'une collecte secondaire durable. En effet, la Mairie n'a pas réussi à

instaurer un climat propice à la collecte des taxes municipales et n'a pas non plus mis en place une police municipale.

Force est de reconnaître que les résultats en terme d'appropriation du projet par la Mairie et la DRACPN sont satisfaisants ce qui s'explique en grande partie par la présence des personnels communaux dans l'UCAT et un le dispositif de renforcement des capacités en continue déployé durant toute la durée du projet.

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Le projet a été confronté à trois changements dans la stratégie d'intervention. Le DTF prévoyait initialement :

- L'aménagement de 6 Centres de Valorisation de Quartier (CVQ). Au moment de l'évaluation des dossiers administratifs, certains emplacements se sont révélés non conformes avec les critères recherchés, ce qui a entrainé le rejet de trois sites. Aucun autre site de remplacement n'ayant été proposé, cela a conduit le projet à réaliser trois CVQ et à promouvoir la valorisation au niveau des grands caissons.
- La gestion déléguée des centres de valorisation. L'attribution des contrats de gestion à trois opérateurs (associations féminines et producteurs de terreaux, GIE) n'a pas été finalisée par le bureau communal.
- Le soutien financier et organisationnel pour instaurer un système organisé et durable de pré collecte dans tous les quartiers disposant d'un système d'adressage. L'analyse des données a montré que le GIE du quartier de Médine ne satisfaisait pas aux critères d'éligibilité à une convention de subside et que par conséquent il ne pouvait pas bénéficier d'un tel appui. L'UCAT a demandé une révision de zonage mais le changement est intervenu en retard, ce qui n'a pas permis au projet d'intervenir dans le quartier de Médine.

2 Résultats atteints

2.1 Matrice de monitoring

Résultats / Indicateurs	Valeur de la *baseline*	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaire
Objectif spécifique Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré				
Quantité de déchets (tonnes/mois) évacués vers le CET augmente	200	800	450	Il s'agit des déchets qui sont pré collectés et transportés au CET ; le dispositif de pesée-contrôle au CET a été calibré en 2014. Les valeurs sont inférieures aux prévisions du fait de la progression des activités de tri valorisation en particulier la production de terreaux propres. La valeur finale reste conforme avec le taux de collecte de 30 % en 2017, trois fois plus qu'au démarrage.
Les couts totaux de la pré collecte sont détaillés et connus des acteurs (FCFA/équipage/mois)	Indisponible	entre 120 000 et 130 000	entre 120 000 et 130 000	Les valeurs proviennent des mesures faites auprès des GIE soutenus par le projet et sont conformes aux prévisions.
Quantité de fractions plastique et quantité de papier recyclées et valorisées (tonne/mois pour chaque fraction)	Indisponible	4	9 pour les papiers et 6 pour les plastiques	Les valeurs dépassent les prévisions, ce qui s'explique par (1) les campagnes de sensibilisation et de formation auprès des différents groupes de chineurs et (2) une approche inclusive adoptée par la GIDD.
Résultat 1 : Les conditions pour la pré-collecte durable des déchets sont reconnues et adoptées				
Nombre d'émissions radiophoniques IEC	0	72	147	Le nombre d'émissions a été dépassé pour tenir compte de la principale recommandation de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie de communication mise en œuvre.
Pourcentage d'abonnement des ménages à un service de pré-collecte des ordures ménagères par rapport aux abonnés potentiels	9	30	45	Valeur moyenne atteinte et qui est relativement stable ; seulement quelques fluctuations selon les zones de collecte et les GIE ; certains GIE perdent des abonnés tandis que d'autres gagnent des abonnés.
Taux –Pourcentage de mortalité des ânes par rapport à l'effectif d'ânes par GIE	Indisponible	25	8	Certains GIE ont averti le projet que les ânes n'étaient pas adaptés à la zone climatique de Sikasso ; le projet a acheté des ânes déjà acclimatés provenant de la commune de Niena à 100 km de Sikasso.
Nombre de contrat GIE /Mairie signé et opérationnel dans la Ville de Sikasso	0	12	14	La valeur a été dépassée
Nombre de dépôts sauvages nettoyés et tenus propres en permanence	0	77	77	La valeur a été atteinte et tous les sites nettoyés ont été surveillés ; réception réalisée en présence de la mairie.
Nombre de GIE de pré collecte appuyés par le projet et gérés par des femmes	0	4	2	La cible a été atteinte partiellement dans la mesure où jusqu'en 2016, trois GIE gérés par des femmes étaient impliqués ; un GIE s'est retiré à mi-parcours et la raison principale de ce désistement est le chevauchement avec d'autres activités de développement (mobilisation sociale dans les villages).
Taux de recouvrement des redevances	Entre 15 et 40 %	95	Entre 70 et 90%	Valeurs en dessous des prévisions pour l'ensemble des GIE ; Certains se rapprochent de l'objectif, ce qui permet d'avoir un service durable. La principale raison de ce résultat réside dans l'insuffisance de 'management' des gérants.
La viabilité financière de la pré collecte est améliorée	Indisponible	<1	Oui pour 7/8	87 % de GIE de la pré collecte ont intégré le cout 'équipage rapporté à un nombre de client' dans leur mode de gestion

Résultat 2 : La gestion des dépôts, des fractions valorisables, et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégrée et durable (GIDD)				
Résultats / Indicateurs	Valeur de la *baseline*	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaire
Nombre de CVQ aménagés et équipés	0	6	3	La valeur est en dessous de la prévision. Les emplacements initialement proposés par la mairie se sont révélés inadaptés et la mairie n'a pas proposé de site alternatif.
Une aire de compostage fonctionnelle existe au niveau du CET	0	1	1	L'aire de compostage a été réalisée pour tenir compte de l'expérience du composteur dans le compostage en fosse ; un accord de collaboration a été passé entre le composteur et la DRACPN qui est responsable du fonctionnement du CET.
Le CET est mieux exploité à l'aide d'un compacteur	Non	Oui	Oui	Le compacteur a été réparé et les conducteurs ont été formés à sa conduite et son entretien.
Nombre de circuits ou opérations de valorisation des déchets	0	10	20	La valeur a été dépassée, avec des circuits de tri valorisation gérés par des associations (9), des GIE et deux opérateurs privés (3M et Yiriwacen).
Nombre des femmes chiffonniers	0	150	172	
Nombre de grands caissons amovibles vidés par jour (12m3)	0	5	Entre 2 et 3	Le nombre est inférieur aux prévisions ; les quantités de déchets transportés au CET augmentant moins vite que prévues dans la mesure ou la GIDD préconise le tri valorisation dans les quartiers ; en 2016, ce sont 1720 tonnes qui ont été valorisées, correspondant à 354 chargements de grands caissons.
Résultat 3 : L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles et responsabilités de façon concertée et coordonnée				
Les sessions du CTOS se tiennent régulièrement et permettent de proposer des décisions à valider en SMCL	Non	Oui	Oui	Les réunions se sont tenues selon la programmation du cycle de projet ; un résultat inattendu est que le CTOOS est devenu le cadre de concertation de la filière de transformation et gestion des déchets.
PSA actualisé et approuvé par le conseil municipal	Non	Oui	Oui	Le PSA a été initié par le CONFIDES qui a ensuite transmis ses travaux à un bureau d'études recruté pour réaliser l'ensemble des PSA des communes urbaines maliennes. Le nouveau PSA a ensuite été validé par la DNACPN qui a la maitrise d'ouvrage de cette activité.
L'étude sur la tarification durable de la gestion des déchets solides est utilisée pour la finalisation du PSA	Non	Oui	Oui	Les résultats de l'étude ont été utilisés pour présenter aux partenaires, l'approche basée sur le cout vérité pour la pré collecte, la collecte secondaire et le CET. Ces couts vérités sont utilisés pour préparer les budgets.
Nombre de GIE opérationnels certifiés par la DRACPN	0	6	2	Le nombre est inférieur à la prévision et s'explique par le manque de participation des gérants dans la gestion administrative et financière en dépit d'activités de renforcement de capacités successives et ciblées. Les autres GIE opèrent sans cette certification.

2.2 Analyse des résultats

2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'impact (impact potentiel)?

Impact: Contribuer à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à Sikasso.

Le projet CONFIDES a développé des nouveaux éléments de la gestion des déchets et

en a consolidé d'autres. Les avancées obtenues se rapprochent des valeurs cibles de la PNA, définies en termes d'adhésion des ménages à un service et libellée comme « 80 % des déchets ménagers des centres urbains et 50 % des centres semi urbains collectés et évacués au moins une fois par semaine ». A Sikasso, l'évacuation est plus fréquente (trois fois par semaine) et cible 45 % des ménages.

La salubrité dans les quartiers est améliorée ; les tas d'ordures sont de moins en moins visibles dans les espaces publics et dans les concessions. Cela a un impact sur le cadre de vie des habitants et en particulier des enfants, qui jouissent d'espaces moins dangereux pour s'amuser. Les dépôts sauvages réhabilités peuvent accueillir désormais des activités plus ludiques, comme le football.

Un autre impact important est l'amélioration de l'utilisation du terreau. Cela mène à deux incidences environnementales positives:

- Moins de plastiques et d'autres matières étrangères dans les champs; cela réduit le danger d'inondations (dû au colmatage des drains) et les intoxications dues aux métaux lourds contenus dans les sols, les produits de récoltes ou les eaux,
- Réduction des émissions CO2eq dues à l'enfouissement des déchets.

L'association étroite de la Mairie aux activités de communication et publicité lui a permis de mieux percevoir les avantages et le prestige qu'une gestion intégrée et performante des déchets lui procure au niveau du Mali (la commune est devenue une référence en matière de cadre de vie) et au niveau régional (des aspects et des éléments de la GIDD sont des références pour des autres villes du Burkina Faso ou du Niger).

2.2.2 Dans quelle mesure l'outcome a-t-il été atteint ? Expliquez

Objectif spécifique (outcome): Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré

L'objectif spécifique du projet est atteint dans la mesure où les valeurs des indicateurs ont continuellement progressé pour atteindre les valeurs cibles, à l'exception des quantités de déchets évacuées au CET. Le nombre de tonnes de déchets collecté par mois a augmenté mais de manière moins importante que prévu, passant de 200 tonnes/mois au démarrage à 450 tonnes/mois au lieu de 800 tonnes/mois. Cette tendance est justifiée à la fois par une surestimation de la valeur cible et compte tenu des efforts faits pour mettre en place des activités complémentaires pour dévier les déchets du CET, moyennant la production de terreau et le recyclage des papiers et plastiques. La valorisation des déchets est estimée à 1,700 tonnes en 2016 soit une déviation de 140 tonnes/mois. Ces quantités de déchets recyclés ont progressé au-delà des prévisions (plus 80 % par rapport aux valeurs cibles).

Le fonctionnement technique est en marche et repose sur l'adoption de procédures de gestion par tous les acteurs locaux. Le fonctionnement institutionnel s'est amélioré au fur et à mesure de l'implication des différents groupes d'acteurs dans les activités de

planification, mise en œuvre et suivi de la GIDD.

Le fonctionnement financier de la filière a évolué positivement grâce à un dispositif de financement spécifique pour chacune des étapes (pollueur payeur, accès à un service public de base, responsabilité ultime de l'Etat et économie circulaire). L'avancée principale réside dans l'identification de tous les couts vérités de la filière et l'utilisation de ces valeurs pour concevoir et mettre en place des opérations efficientes. Les étapes de la filière pour lesquelles le fonctionnement financier s'est amélioré le plus sont la pré collecte (avec une redevance payable directement au GIE) et le tri valorisation (avec un prix fixé par l'offre et la demande et par le niveau de la qualité du tri valorisation ; plus les terreaux étaient triés, plus ils étaient vendus chers avec un prix du marché autour de 6,500 fcfa au lieu de 5,000 fcfa pour un volume de 3m3). L'amélioration du fonctionnement financier du service municipal de collecte secondaire a progressé moins vite avec l'adoption en conseil municipal d'une dotation en carburant, la passation d'un marché avec une station essence et la passation d'un marché pour l'entretien et la réparation des camions. Enfin le fonctionnement financier du CET, au travers du budget spécial de fonctionnement, a eu tendance à fluctuer.

Ces tendances pourraient être impactées par les décisions qui seront prises vis-à-vis du transfert des ressources de l'Etat vers la commune de Sikasso et par le niveau d'efficience des procédures administratives et financières de la mairie qui reste confrontée à des problèmes financiers (faible mobilisation des ressources fiscale, niveau de contrôle interne faible) et qui n'exerce pas encore son pouvoir coercitif nécessaire.

2.2.3 Dans quelle mesure des outputs ont-ils été atteints ? Expliquez

Le projet visait trois résultats (outputs). Les textes qui suivent indiquent le niveau de réalisation de chaque résultat à la fin du projet.

Résultat 1 : Les conditions pour la pré-collecte durable des déchets sont reconnues et adoptées

Ce premier résultat a été complètement atteint. L'adhésion au service d'enlèvement des déchets étant volontaire, l'intervention s'est focalisée sur des activités de mobilisation sociale, selon un plan d'action IEC axé sur les besoins des quartiers et sur des activités de renforcement des capacités opérationnelles des GIE. Les autres activités comprenaient le nettoiement des dépôts sauvages et la distribution de matériels de nettoyage pour le curage des caniveaux.

Le plan d'action IEC comportait :

- Des réunions-débats par secteur de quartier et soutenus par des animations théâtrales en langue nationale et en présence d'un comité d'animateurs (chef de quartier, président CDQ, représentant GIE, représentant direction de la santé et de l'assainissement, représentant de la mairie, représentant des jeunes),
- La production et la distribution de bulletins d'informations et de dépliants,
- L'animation radiophonique.

Le renforcement des capacités organisationnelles des GIE consistait à :

- Développer des outils de gestion opérationnelle, technique et financière appliquée à l'échelle d'une zone de collecte et d'un nombre d'abonnés réels,
- Subventionner et suivre l'évolution des dépenses réelles liées au démarrage d'un service organisé, ce qui a aussi permis d'identifier le cout global de la pré collecte (IOV 2),
- Suivre et adapter les outils aux différentes situations rencontrées par le GIE, ce qui a permis d'élaborer une base de données sur les abonnés réels par rapport à la ligne de base (nombre abonnés potentiels) destinée à la mairie de Sikasso, puis une application de gestion de bilan financier pour chaque GIE.

Les dispositifs, équipements et infrastructures réalisés à cet effet ont été :

- 147 émissions radiophoniques conçues et délivrées, une valeur supérieure à la cible. Un thème très souvent abordé a été la présentation et l'interprEtation de la loi 01 020 relative au contrôle des pollutions et des nuisances et en particulier ses articles 9 à 11 relatif à l'interdiction d'abandonner ses déchets domestiques ou de les bruler, une loi encore très méconnue.

- Les campagnes de sensibilisation et distribution des contrats porte à porte, dans chacune des rues recensées dans la ligne de base, ce qui a conduit à une couverture de pré collecte de 45 %, un taux supérieur à la valeur cible.

- La construction et la mise en service de 48 charrettes à traction asine avec un taux de mortalité des ânes en dessous de la valeur cible (IOV 6). Les cas de mortalité sont dus en partie à des maltraitances, les bénéficiaires n'ayant pas assez pris en compte les conseils prodigués par le vétérinaire du projet.

- Le zonage municipal et l'attribution des différentes zones de collecte à des GIE, ce qui a conduit à la passation de 14 contrats de franchise au lieu de 12 (IOV 7). Au préalable, les opérateurs avaient bénéficié de l'expertise d'un notaire qui leur a permis de mettre à jour leurs statuts. L'aide au démarrage a été alloué à 12 GIE dont deux GIE gérés par des femmes, ce qui est en dessous de la valeur cible (IOV 9).

- Le nettoiement de tous les dépôts sauvages recensés (IOV 8). Ces emplacements sont restés propres grâce à la vigilance des chefs de quartier sauf à Mancourani 1.

- Une application de gestion des abonnements et des recouvrements (AGAPOMS) qui a permis de mesurer les valeurs des IOV 5 et 10.

- Une application de gestion des bilans financiers destinées à chacun des GIE et qui lui permet d'encoder les données relatives aux différentes rubriques de dépenses et aux redevances mensuelles perçues.

Résultat 2 La gestion des dépôts, des fractions valorisables, et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégrée et durable (GIDD)

Ce deuxième résultat a été partiellement atteint compte tenu des difficultés d'ordre foncier et institutionnel rencontrées. La GIDD consistait à concevoir et accompagner le démarrage d'un système municipal de collecte secondaire et de valorisation des déchets, tous deux inexistants au démarrage du projet. Pour cela, les activités se sont focalisées

sur :

(i) la construction de centres de valorisation de quartier (CVQ), d'un hangar de tri et d'une unité de compostage en fosse compatible avec les capacités du composteur et l'aspect de la durabilité,

(ii) l'acquisition de matériels roulants spécialisés pour la collecte secondaire et la remise en fonctionnement de l'équipement spécialisé de compactage (le Bomag).

Les produits, équipements et infrastructures réalisés à cet effet comprenaient:

- La construction de trois CVQ au lieu de six prévus, un changement dans la stratégie
- La construction du hangar et de l'unité de fosses compostières au CET ainsi que la signature d'un contrat de gestion déléguée entre la DRACPN (responsable du CET) et un composteur. Le projet a soutenu les exigences du composteur en faveur de la technique en fosses plutôt qu'en andains, cette dernière sollicitant une plus grande main d'œuvre et plus d'arrosage.
- Deux camions neufs et ses caissons, avec des spécifications techniques compatibles avec le contexte local.
- La remise en service de l'engin spécialisé de compactage des déchets de marque BOMAG.
- Le développement de circuits/réseaux de tri valorisation des papiers, plastiques et de la matière organique au-delà des prévisions (IOV 15) regroupant plus de 200 chiffonniers.

Résultat 3 : L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leur rôle et responsabilités de façon concertée et coordonnée

Ce dernier résultat a été atteint grâce à un dispositif inclusif et participatif qui a intégré tous les groupes d'individus : le secteur informel auparavant inconnu ou exclu, composé de chiffonniers, d'opérateurs du recyclage, d'intermédiaires vente –revente des plastiques ou de producteurs de terreaux fumure installés sur les dépôts sauvages. Chaque groupe a participé à un programme de renforcement de capacités, conçu en fonction des différents profils et du dispositif institutionnel à mettre en place. Une activité phare a été la conception et la mise en œuvre d'un exercice de planification stratégique (le plan stratégique d'assainissement- PSA), basé sur la GIDD. Une autre activité a été la conception d'une procédure de certification des GIE, selon des indicateurs vérifiables et connus, un mécanisme qui a permis d'évaluer ceux qui assument le mieux leurs responsabilités. Plusieurs documentations ont été réalisées et vulgarisées à l'ensemble des acteurs parmi lesquelles l'étude des couts et des recouvrements ('couts vérité' pour les différentes étapes de la filière), le manuel d'utilisation et d'entretien des camions, les chartes de bonnes pratiques, les termes de référence pour la DMGD.

Les produits, équipements et infrastructures suivantes réalisés à cet effet ont été:

- La conception, l'installation et le renforcement des capacités de la DMGD, composée de sous divisions (communication, pré collecte, collecte secondaire, supervision des activités, gestion de la division).
- La tenue de toutes les réunions CTOS (IOV 18 avec 12/12) en présence de tous les membres à l'exception de la Mairie. Ces absences ont nui au bon déroulement des débats entre les acteurs dans la mesure où la mairie à la maitrise d'ouvrage de l'assainissement.
- La réalisation du nouveau PSA de la Commune Urbaine de Sikasso pour la période 2016-2026 selon une approche participative mise en place par le projet et par un appui complémentaire de l'Etat (recrutement d'un bureau d'études). Le nouveau rapport du PSA a été validé par la DNACPN.

2.2.4 Dans quelle mesure des outputs ont-ils contribué à l'atteinte de l'outcome ?

La structuration de la filière de gestion et la formation de ses membres, en particulier la création et le renforcement des capacités de la DMGD et du SACPN, vont permettre de coordonner et de contrôler les activités tout en promouvant une approche inclusive et basée sur le tri valorisation.

La mobilisation sociale de proximité va contribuer à faire progresser le taux d'abonnement au service d'enlèvement des déchets et à faire diminuer le nombre de dépôts sauvages dans les quartiers.

Un système de pré collecte organisé et basé sur le consentement à payer des ménages et un dispositif de transport efficient des déchets ont été mis en place dans chaque quartier permettant de déplacer et confiner la pollution vers une installation aménagée (CET).

Le développement des circuits de tri valorisation des papiers, plastiques et matières organiques a permis de faire émerger des nouveaux auto-emplois tout en diminuant les quantités de déchets à transporter et traiter au CET.

2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?[6]

Les principaux facteurs d'influence de l'intervention ont été (i) la diminution du nombre d'emplacements conformes aux critères de sélection des CVQ et (ii) la modification de la technique de production de compost au CET, qui est passée de la méthode par andain à la méthode par fosse compostière. L'intervention a par conséquent modifié le dossier des marchés publics pour se focaliser sur la construction de trois CVQ et elle a aussi communiqué avec les acteurs des quartiers affectés par ces modifications.

Le choix de la technique de compostage a été modifié suite à la visite d'échange réalisée au Burkina Faso. Il est apparu que la technique en andain était une option qui demandait beaucoup de main d'œuvre et d'eau et que de surcroit elle devait être subventionnée. De plus, l'approche GIDD avait mis en lumière un nombre restreint d'opérateurs intéressés à produire du compost sans subvention. Compte tenu de ce contexte, l'intervention a

[6] Ne mentionnez que les éléments non compris dans le point 1.1 (Contexte), le cas échéant.

accepté la proposition d'exploiter des fosses compostières au CET. L'enjeu a résidé dans le choix du site qui s'est avéré inondable et caillouteux, ce qui a impacté négativement la production. Un nouvel emplacement a été identifié et la production a été relocalisée.

Un autre enjeu majeur a été d'accompagner les GIE de la pré collecte à (i) adopter un profil plus entrepreneurial basé sur un service organisé et efficient et (ii) utiliser un modèle de comptabilité simple (gestion des dépenses et gestion des recouvrements). L'intervention a mis à la disposition de chaque GIE éligible, une subvention au démarrage, des outils de gestion simples et un dispositif d'appui en continue. Au moment de la clôture du projet, une évaluation a été effectuée selon une approche participative (les critères proposés ayant été préalablement approuvés par les GIE). Cette certification s'est penchée sur trois catégories de critères (critères administratifs, critères techniques et critères financiers). Le tableau ci-dessous présente les critères et le mode de notation.

Critères administratifs			
1	Fichier AGAPOMS clients fiables	Si réponse oui : 1pt	Si réponse non : 0pt
2	Clé USB avec application ABFGIE et données enregistrées ou le gérant s'approprient l'outil	Si réponse oui : 1 pt	Si réponse non : 0pt
Critères techniques			
3	Durée de vie des ânes acquis par le projet	I âne mort : - 1 pt	Pas d'âne mort : 0pt
4	Enclos sol aménagé cimenté par le GIE	Si réponse oui : 1 pt	Si réponse non : 0 pt
5	Nombre de clients par charrette en activité	< à 80 clients/charrette : 1pt	≥ à 80 : 0pt
6	Taux de collecte dans la zone	< à 30 % : 1pt	> à 30 % : 0 pt
7	Déversement en dehors des emplacements autorisés	Si déversements anarchiques : -2 pt	Respect des emplacements : 1 pt
8	Respect de la zone de collecte	Si pas de client hors zone : 1 pt	Si client en dehors de la zone : -2pt
Critères financiers			
9	Bilan financier positif avec les équipages mis en place	Si bilan ≥ à 1 : 1pt	Si bilan ≤ à 1 : 0pt
10	Taux de recouvrement des redevances sur 3 mois	Si taux ≥ à 95 % : 1pt	Si taux ≤ à 95 % : 0pt

Tableau : présentation des critères

L'analyse des résultats a montré que 70 % des GIE ont obtenu la moyenne, voire plus, ce qui montre qu'ils ont adopté la majorité des outils de gestion. Les GIE qui n'ont pas obtenu la moyenne sont des anciens GIE.

2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs

Le principal résultat positif inattendu a été la sélection de la commune urbaine de Sikasso dans le nouveau programme Clean Air and Climate Coalition (CCAC) financé par plusieurs agences multilatérales (Banque Mondiale et PNUE). Ce programme ciblera la réduction des gaz à effet de serre provenant de la gestion des déchets, et fera la promotion d'activités relatives à la production de terreaux /fumure (à partir des déchets organiques) et de valorisation des plastiques et papier si le contexte le permet.

Un autre résultat positif inattendu a été le financement par les GIE et sur fonds propre d'une dalle étanche pour améliorer la qualité des enclos. Un troisième résultat positif inattendu a été le changement d'utilisation des terrains utilisés comme dépôts sauvages et devenus des jardins potagers (2 sites) et des terrains de foot (2 sites).

Sur le plan négatif, le principal résultat inattendu a été l'apparition d'une rivalité entre des acteurs par rapport à l'utilisation des déchets stockés sur les voies publiques. Pour atténuer la situation, la mairie et le SACPN ont adapté le plan de communication, Le deuxième résultat négatif a été la présence de fortes concentrations de métaux lourds dans les échantillons prélevés sur les terreaux propres produits à partir des matières organiques. L'intervention a décidé de réaliser une autre campagne d'analyses chimiques dans un laboratoire différent (première campagne au labo FAST et deuxième campagne au labo SEP IER). Les teneurs mesurées sont en dessous des limites fixées par l'organisation mondiale de la santé (OMS) et sont cohérentes avec les mesures prises par les chiffonniers pour enlever les batteries et les piles le plus tôt possible dans le processus de production des terreaux propres.

2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

2.2.7.1 Genre

Avant l'intervention, l'implication des femmes dans la filière de gestion des déchets solides restait plus faible et plus limitée que celle des hommes. Aucune activité spécifique destinée aux femmes n'a été cependant planifiée pendant l'intervention mais l'opinion et la participation des femmes ont été prises en compte durant tout le projet. Le projet a réalisé un plan de communication radiophonique sur les opportunités des métiers verts, ce qui a permis de diminuer le niveau de stigmatisation auquel les femmes devaient faire face au démarrage du projet.

Le projet a mesuré l'implication des femmes en terme de 'nombre de gérante GIE de pré collecte' et 'nombre de femmes impliquées dans le recyclage'.

La participation des femmes a été notoirement importante dans les activités de tri valorisation des papiers cartons et des plastiques, avec plus de 150 femmes réparties en 10 associations.

2.2.7.2 Environnement

Les conditions d'exécution de l'intervention s'alignaient avec la PNA et la politique nationale de protection de l'environnement, y compris pour la prise en compte des impacts et des nuisances induites par les activités du projet en particulier lors de la construction des CVQ pour lesquels des notices environnementales ont été préparées.

L'intervention visait l'amélioration des conditions environnementales moyennant la mise en cohérence de l'approche GIDD et les 3R dans la gestion des déchets. L'intervention a permis de développer le tri valorisation des papiers, plastiques et de la matière organique. Les quantités valorisées ont représenté 1,700 tonnes en 2016 soit en moyenne 5 tonnes par jour. Les matières redeviennent des matières secondaires utilisées à Sikasso ou à Bamako dans l'industrie des plastiques ; les papiers cartons

redeviennent de la pâte à papier et rentrent dans la fabrication d'emballages et les fractions organiques mélangées à des débris de balayage sont transformées en amendements organiques, des approches qui contribuent à diminuer les gaz à effet de serre. Cette tendance va évoluer à travers un nouveau programme intitulé 'Clean Air & Climate Coalition' (CCAC) auquel la Commune Urbaine de Sikasso fait partie.

L'intervention a également permis la remise en service d'un engin spécialisé dans le compactage des déchets, ce qui va atténuer les nuisances liées à l'envol des déchets au CET. Un meilleur compactage va aussi allonger la durée de vie du CET. Plus de 40 % des concessions ont adopté des bonnes pratiques en adhérant à un service de pré collecte combiné à un transport secondaire organisé, ce qui contribue à diminuer la présence des dépôts sauvages dans les quartiers. L'intervention a concouru aussi à diminuer l'intensité des inondations provoquées par l'accumulation de déchets auparavant déposés dans les caniveaux. Enfin l'ensemble des dépotoirs ont été enlevés et l'espace public protégé.

2.2.7.3 Droit des enfants

L'intervention n'a pas prévue d'activité spécifique destinée aux enfants, mais des consignes ont été faites aux GIE pour exclure les jeunes de moins de 16 ans dans les activités de la pré collecte. Les enfants sont parmi les premiers bénéficiaires de l'intervention, en particulier les petits enfants qui jouent dans les cours d'eaux ou sur les voies publiques. Les espaces de leurs jeux ont été nettoyés et les tas d'ordures enlevés, diminuant les risques d'être infectés par des objets tranchants.

2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations ont-elles été prises en considération ?

L'intervention a bénéficié de plusieurs études qui ont été réalisées dans le cadre du cycle de projet (étude ligne de base, évaluation à mi-parcours, évaluation finale) et dans le cadre du backstopping.

L'étude de base a permis d'identifier des indicateurs objectivement vérifiables pour l'objectif spécifique et les trois résultats de l'intervention. Ces indicateurs ont été choisis en fonction des critères SMART. Cette étude a coïncidé avec l'instauration du tableau de bord du monitoring opérationnel (MONOP), permettant ainsi de mieux consolider l'information d'avancement de l'intervention et de mieux suivre l'évolution des valeurs de départ, des valeurs cibles et des valeurs atteintes grâce à l'intervention. Toutes les données collectées ont été encodées soit dans MS Office soit sous forme d'application Access. L'analyse périodique des valeurs a permis de bien communiquer avec les bénéficiaires et les partenaires sur l'avancée du projet ; le dispositif a aussi été utilisé pour responsabiliser et mobiliser les personnels de la mairie et de la DRACPN rattachés au projet.

Les évaluations (à mi-parcours et finale) ainsi que les audits financiers ont permis des améliorations ; la plupart des recommandations ont été prises en compte, comme celles relatives à la gestion du personnel et à l'élaboration de spécifications techniques. Le système de veille à la performance de la pré collecte a été accrue, comme le préconisait

une évaluation, avec la réalisation d'un second logiciel de suivi destiné aux gérants des GIE. Le plan de communication a été renforcé avec une campagne de sensibilisation au porte à porte et radiophonique prolongée ce qui a permis d'obtenir un taux d'abonnement plus important que prévu.

Toutes les recommandations émanant des SMCL ont été traitées par le projet ou la DRACPN à l'exception des recommandations adressées à la Mairie, en particulier les recommandations relatives à la reconstitution de l'équipe des piquets d'hygiène, la reconstruction du hangar et la finalisation des dossiers administratifs des CVQ. L'avant dernière SMCL a recommandé la mise en place d'un comité de suivi 'après projet'.

Les appuis backstopping qui comprenaient initialement la venue de l'expert Environnement (ENV), d'un expert en communication et d'un expert en genre, ont été réévalués à mi-parcours. La mission de l'expert ENV a permis de finaliser le rapport de la ligne de base et les indicateurs (IOV) et de lancer la procédure d'actualisation du plan stratégique d'assainissement. La stratégie de communication a été réalisée par un bureau local et son plan d'action a été évalué avec l'appui de la représentation CTB Mali, conduisant au recentrage des activités et à l'augmentation de la fréquence des émissions radiophoniques. La planification de la mission de l'expert genre ayant pris du retard, l'intervention s'est focalisée sur le thème de la lutte contre la stigmatisation des femmes chiffonnières ou récupératrices et le sujet a été abordée par l'ATI.

3 Durabilité

3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

La viabilité économique et financière des résultats s'est alignée le plus possible avec les recommandations de la PNA qui propose des sources de financement distinctes pour chacune des étapes de la filière de gestion des ordures ménagères.

Pour le résultat 1 relatif à la pré collecte, la PNA prévoit que les investissements et les frais de fonctionnement de la pré collecte soient à la charge des GIE et que la viabilité financière repose sur le paiement d'une redevance mensuelle payée directement par l'abonné. Cette politique sous-entend que le bilan financier de cette étape doit s'équilibrer, c'est-à-dire que le consentement à payer des abonnés soit compatible avec le cout vérité du service. L'intervention s'est conformée avec les recommandations de la PNA, associant un renforcement des capacités des GIE sur le volet du suivi. Chaque GIE a bénéficié d'une subvention pour mettre en place son système de suivi (technique, administratif et financier). L'analyse des données a montré que plus un GIE est organisé, plus le service est viable économiquement. Le principal risque identifié est l'insuffisance de soutien des élus communaux à la DMGD, et plus généralement que la politique locale n'appuie pas assez la durabilité ; en effet, la politique locale peut devenir conflictuelle et ciblée sur des intérêts personnels ou de parti. Pour atténuer ce risque, un cahier des charges de la pré collecte et un système de certification des GIE ont été conçus pour guider la mairie dans la sélection, l'évaluation et le contrôle des GIE.

Pour le résultat 2 relatif à la collecte secondaire et au CET, la PNA envisage pour l'étape

de la collecte secondaire que les couts de fonctionnement soient pris en charge par le secteur privé et que les couts d'exploitation soient supportés par une taxation des usagers. Pour le CET, les couts d'investissement sont à la charge du budget national et les couts d'exploitation à la charge du secteur privé. Ces modèles dépendent de plusieurs conditions que l'intervention a ciblées. Il s'agit d'une connaissance approfondie de tous les couts vérités, d'une expérience opérationnelle municipale solide, la mairie devant négocier et contrôler une fois ces services privatisés, d'un mécanisme de recouvrement des taxes municipales opérationnel et d'un CET qui génère des revenus à partir de la transformation des déchets. Le principal risque connu est l'insuffisance de volonté politique des responsables municipaux pour redynamiser le mécanisme de taxation existant. Un autre risque est la sur estimation des ressources générées par le CET. Pour réduire ces risques, l'intervention a réalisé des campagnes radiophoniques de sensibilisation sur le thème du pollueur payeur et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et elle a développé AGAPOMS utilisable par la mairie. L'intervention a également mis en place une flotte de camions efficiente et un dispositif de tri valorisation capable de dévier 30 % de déchets à transporter. Enfin, l'intervention à rationaliser l'exploitation du CET avec une utilisation des engins optimisée.

Pour le résultat 3, la viabilité économique et financière est étroitement liée aux fonctionnements des différentes instances impliquées dans la filière de gestion des déchets, en particulier le cadre de collaboration, la DMGD et le SACPN. Le principal risque est que ces instances soient en sous-effectif et que leurs budgets de fonctionnement soient insuffisants. Pour pallier à ce risque, l'intervention a conçu des organisations efficientes, inclusives et qui se complètent les unes aux autres.

3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Le bon démarrage du projet a coïncidé avec la réalisation de la ligne de base et la constitution des différents comités, comme la DMGD, l'UCAT, la SMCL et le CTOS. Les GIE ont pris part à une activité subventionnée pour mettre en place leur système de suivi. Toutes ces instances ont participé aux différentes étapes du cycle de l'intervention (planification périodique, revue à mi-parcours, suivi évaluation). Le groupe cible principal (composé de la mairie et de la DRACPN) a été initié à la conception et la mise en œuvre de la GIDD et a pris progressivement conscience des principes de base, des enjeux, des risques et des solutions possibles. Ils sont passés ensuite à la phase d'adoption et d'utilisation de la majorité des procédures et des méthodes y compris le rapportage. Au fur et à mesure de l'évolution du contexte organisationnel et politique, la DMGD et le CET ont adapté certaines procédures.

Après le retrait du projet, les personnels formés deviendront les responsables de la GIDD pour la mairie et le SACPN. Les GIE ont également évolué mais de façon moins significative. Le principal danger est que face à un système de pré collecte devenu désorganisé, les abonnés ne paient plus leur abonnement, fragilisant la pérennité du service et par conséquent impactant de manière négative sur la salubrité dans les quartiers.

Les manuels d'utilisation et les contrats de gestion des infrastructures et des équipements financés par l'intervention ont été adoptés même si des doutes persistent quant au respect de certains échéanciers (visites d'entretien des équipements) après le retrait de l'intervention. Cette situation conduirait à des pannes et perturberait le fonctionnement de la filière. Pour diminuer ces risques, l'intervention a choisi des camions faciles d'entretien et la mairie a signé un contrat d'entretien ; une allocation en carburant pour les camions a été fixée en conseil municipal.

3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

L'intervention a bénéficié du pilotage stratégique de la SMCL et du pilotage technique du CTOS. La Mairie et la DRACPN ont été impliquées dans l'exécution du projet, comme la gestion de AGAPOMS, la participation aux activités IEC, le suivi du nettoyage des dépôts sauvages, la synchronisation des circuits de tri valorisation, l'organisation de la filière des producteurs de terreaux, le suivi de la mise en œuvre des conventions de subside, la préparation des dossiers d'appel d'offre relatifs à la construction d'infrastructures ou la fournitures d'équipements et enfin, la planification et la mise en œuvre de la collecte secondaire.

Le degré d'interaction avec la commune de Sikasso a été important grâce à la présence au sein de l'UCAT de personnels détachés. Cependant des insuffisances ont été observées au niveau de l'implication des élus siégeant au bureau communal ou au conseil. Leur participation aux réunions stratégiques et techniques a été insuffisante, se traduisant par plusieurs recommandations de la SMCL et du CTOS pour une meilleure interaction des élus. Certains élus n'ont pas suivi les recommandations de la DMGD quand il s'agissait de sanctionner certains GIE, ce qui a affaibli l'image de la DMGD. Pour atténuer ces risques, l'intervention a mis en avant la nécessité d'un bon rapportage de la DMGD aux élus et d'une concertation régulière entre la DMGD, les chefs de quartier, les comités de développement et le bureau communal.

3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Au terme des trois années, l'intervention a permis d'améliorer les capacités de tous les groupes acteurs (ménages, chefs de quartier, gérant de GIE, service technique de la mairie, bureau communal, SACPN, DRACPN et CET), impliqués dans la filière.

S'agissant d'une filière c'est à dire de plusieurs acteurs concourant, d'amont en aval, à la réalisation d'un ou plusieurs services en même temps, le risque potentiel est que plusieurs d'entre eux réduisent leur engagement ou leur participation. Pour atténuer ce risque, il faut un cadre de concertation fonctionnel et comprenant aussi les acteurs du secteur informel, de la santé publique, de l'agriculture et de la promotion de la femme.

L'intervention a permis :

- Le renforcement du service technique de la mairie avec la constitution de sa

DMGD, devenue progressivement opérationnelle en termes de capacités techniques et organisationnelles et suffisamment compétente pour coordonner et suivre les étapes de la pré-collecte et de la collecte secondaire de la filière de gestion des déchets solides.

- le transfert de capacités techniques organisationnelles et entrepreneuriales aux gérants des GIE.
- La sensibilisation des ménages et des leaders locaux (i) aux pratiques domestiques adéquates en matière de conditionnement et de pré stockage temporaire des ordures ménagères, (ii) au règlement sanitaire contre les déversements anarchiques et (iii) au principe du pollueur payeur.

4 Apprentissage

4.1 Enseignements tirés

La place de la pré-collecte est pleinement justifiée dans la filière de gestion des déchets solides

La pré-collecte est une étape incontournable dans la gestion des déchets ménagers au Mali et elle doit être consolidée. Basée sur un service de proximité, elle est adaptée aux modes culturels et elle permet une collaboration et une articulation accrues entre les ménages, les femmes, les notables des quartiers et les opérateurs de la pré-collecte. L'articulation financière se base sur le principe du pollueur payeur, qui est relativement bien assimilé par les populations maliennes. La durabilité et l'efficience des services rendus par les travailleurs de l'assainissement passent par l'adoption de mécanismes de gestions organisationnelles et techniques sous peine de décevoir les abonnés et de compromettre le paiement des redevances.

Les partenaires techniques et financiers doivent accorder suffisamment de temps

La dimension temporelle est fondamentale pour accompagner le changement et les évolutions des ménages et des acteurs de terrain. L'amont de la gestion des déchets ménagers repose en effet sur une intense mobilisation des acteurs du terrain ainsi que sur des évolutions essentielles dans les pratiques domestiques quotidiennes et les comportements individuels et collectifs. L'application de la réglementation et des politiques publiques nécessitent suffisamment de temps. A Sikasso, l'implication de la coopération belge au développement pendant 14 ans a permis la constitution et la consolidation des principales étapes de la filière, encadrée par une approche basée sur la GIDD.

La professionnalisation des GIE comme marque de modernité

Au-delà du modèle de modernité technologique auquel beaucoup d'opérateurs aspirent, la professionnalisation des travailleurs de l'assainissement passe par l'appropriation des démarches méthodologiques et des outils de gestion, qui leurs permettra d'accéder au profil d'entrepreneur. Ce changement doit s'accompagner d'une clarification de leurs statuts, certains opérateurs se considérant d'utilité publique et d'autres de bénéficiaires

d'aides ou subventions.

La planification spatiale des interventions et la modélisation de la pré-collecte

La définition et l'attribution rationnelles de secteurs d'intervention pour les différentes entreprises de pré-collecte (zonage) et la réalisation de circuits de collecte sont les changements nécessaires pour obtenir des seuils d'efficacité et d'efficience. La consolidation de l'étape de la pré-collecte passe par un changement de pratique de type improvisation (avec des distances parcourues élevées et l'occupation du temps non rationnelle) à une approche basée sur des circuits de collecte optimisés et une fréquence de collecte respectée.

Le choix de matériel adapté aux spécificités locales

Le choix d'équipements de pré collecte mécanisés comme preuve de changement ou de modernité n'est pas une évidence. La mécanisation passe par une augmentation significative de la redevance mensuelle d'abonnement et l'appropriation des principes de l'entreprenariat. L'amélioration des charrettes asines, l'augmentation de l'efficacité des tournées de pré-collecte, la réduction de la pénibilité et l'amélioration de l'image des charretiers sont autant d'éléments pour moderniser la profession.

La responsabilité de la gestion des points de regroupement (caissons amovibles ou dépôts de transit) doit revenir au maître d'ouvrage

Les emplacements des points de regroupement doivent être sur le domaine public et sous la maitrise d'ouvrage de la collectivité territoriale. C'est également la mairie qui a la possibilité d'introduire un mode de financement pérenne pour leurs exploitations et leurs renouvellements.

4.2 Recommandations

Recommandations	Public cible
Au plan stratégique	
Une intervention doit être conçue et adaptée en fonction du plan de transfert des compétences et des ressources de l'Etat vers les collectivités territoriales le plus récent afin de bien intégrer les rôles et responsabilités qui incombent à une collectivité territoriale, qui doit aussi veiller à ce que le contexte de la politique locale appuie la durabilité ; les politiques locales pouvant devenir conflictuelles et ciblées sur des intérêts personnels ou de parti.	Etat, Collectivités Territoriales
Une unité municipale de gestion des déchets et une commission municipale assainissement seront constituées, ces deux instances devenant les piliers de la maitrise d'ouvrage. Plus tard, une fois le dispositif règlementaire disponible, la mairie mettra en œuvre sa police municipale d'assainissement.	Mairie
Une intervention doit être conçue à partir des dispositifs existants en prenant soin, dans le cas du tri valorisation des ordures ménagères, de se focaliser sur les différents groupes de chineurs déjà impliqués et qui collaborent entre eux sur le principe économique de l'offre et la demande; une ligne de base comprenant l'inventaire exhaustif des acteurs formels et	Mairie, PTF, ONG

Recommandations	Public cible
informels et des initiatives et activités sera réalisée à l'échelle communautaire des quartiers puis communale. Ces acteurs, une fois formés, serviront de modèles.	
Au plan financier et budgétaire	
Le premier facteur de la durabilité de la filière de gestion des déchets, est celui de la durabilité de son financement. Le financement local est la principale source de financement de la filière tandis que le paiement direct du service par les usagers joue un rôle secondaire. Toute intervention doit se pencher sur le budget local disponible. Les principaux postes de dépenses pour une mairie sont les frais de fonctionnement des personnels de la DMGD et les frais en carburant pour assurer l'enlèvement régulier des déchets vers l'emplacement de stockage final.	PTF, ONG, Mairie
Selon les finances à sa disposition, le service municipal se développera selon une progressivité technique à partir d'un service minimum, en commençant par : l'accompagnement des recycleurs les chineurs et les chiffonniers avec la dotation d'équipements de protection individuelle et de tri, la promotion du tri des matières organiques et des fractions inertes en vue de la fabrication d'amendements, l'accompagnement des GIE de la pré-collecte avec la conception et la mise en œuvre d'un système IEC et de suivi évaluation du service payant (zonage, contrats, circuits), le transport et la collecte secondaire des déchets qui ne sont pas valorisés sur place vers l'emplacement de stockage final avec des camions ou camionnettes appartenant à la mairie ou loués.	Mairie
Le cout opérationnel de la collecte secondaire représentant le principal goulot d'étranglement d'une filière de gestion des déchets et dont 60% est dû aux dépenses d'entretien et réparations le choix des équipements sera basé sur des camions avec un dispositif électronique embarqué le plus simple possible (Euro II) et des châssis compatibles avec l'Etat des chemins et des routes.	PTF, ONG, Mairie
L'analyse des couts réels rapportés aux quantités transportées (le cout vérité) servira de référence pour programmer un budget municipal annuel. Une fois ce cout vérité défini, il sera plus facile d'évaluer la faisabilité de privatiser le service.	Mairie
L'efficacité d'une filière de gestion des déchets se mesure à la fois au taux d'abonnement et de tri-valorisation, mais surtout aux quantités de déchets évacués au meilleur cout et le plus rapidement possible. Les choix technologiques de la collecte primaire et secondaire reposeront sur la comparaison du coût à la tonne transportée.	PTF, ONG, Mairie
Au plan organisationnel	
La meilleure approche pédagogique pour développer les capacités des acteurs locaux de l'assainissement, qui sont des individus avec des profils variés, réside dans la combinaison de trois types de dispositifs : les voyages d'études et d'échanges auprès d'autres structures similaires, les formations théoriques et la mise en situation autour d'actions pilotes.	PTF
Parmi toutes les activités de la GIDD, la pré-collecte et le tri-valorisation sont celles qui permettent au plus grand nombre d'acteurs d'apprendre à collaborer entre eux, comme les GIE, les associations féminines, les groupes de chineurs, les entreprises du recyclage, les chefs de quartier et les membres des comités de développement de quartier.	Mairie, PTF
Les autorités locales doivent s'afficher le plus souvent possible avec les groupes de chineurs pour mettre en avant leur importance dans la	Mairie

Recommandations	Public cible
filière et ainsi lutter contre toute forme de stigmatisation envers cette catégorie d'acteurs.	
Les initiatives de quartier en faveur de plus de propreté publique doivent être encouragées par la mairie; ces manifestations pour un environnement plus propre vont permettre de faire accepter la mise en place d'une police municipale de la salubrité.	Mairie

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions prises par la SMCL

La Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) a pleinement joué son rôle d'instance de décision dans l'exécution du CONFIDES. Comme décisions stratégiques importantes prises par la SMCL, il faut noter la validation:

- Des réajustements budgétaires,
- Pour la signature des accords de financements avec les GIE,
- Des changements d'affectation des personnels de la mairie.

La SMCL du CONFIDES était composée par les membres suivants:

- Le Gouverneur de la Région de Sikasso, Président de la SMCL et représentant du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation;
- le Représentant du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA), membre ;
- le Représentant de la CTB, Agence belge de développement, membre ;
- le Président du Conseil Régional de Sikasso, membre ;
- le Représentant du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale, membre ;
- le Directeur Régional de la DRACPN de Sikasso, membre ;
- le Maire de la Commune de Sikasso, membre ;
- le Directeur National de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances, observateur.

Toutes ces décisions ont été bien suivies par l'intervention.

2 Dépenses

CODE FIT	**INTITULES MONOP / DTF**	BUDGET	Cumul des dépenses du début de projet au 30 avril 2017	Solde Budgétaire Disponible au 30 avril 2017	Engagements Budgétaires au 31 juillet 2017	Cumul Théorique des dépenses du début de projet au 31 juillet 2017	Solde Théorique Budgétaire Disponible au 31 juillet 2017	% Exécution budgétaire Théorique au 31 juillet2017
A	**Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré**	**1 155 911,19**	**1 015 176,41**	**140 734,78**	**102 192,08**	**1 117 368,49**	**38 542,70**	**97%**
A-01	Les conditions pour la pré-collecte durable es déchets sont reconnues et adaptées	105 377,85	100 236,70	5 141,15	25 557,85	125 794,55	-20 416,70	119%
A-01-01	Mobiliser les ménagers, les autorités de quartier et les autres acteurs pour adhérer au système de pré-collecté	48 889,13	48 885,81	3,32	22 057,85	70 943,66	-22 054,53	145%
A-01-02	Appuyer les GIE pour la pré-collecte des déchets solides	56 488,72	51 350,89	5 137,83	3 500,00	54 850,89	1 637,83	97%

CODE FIT	**INTITULES MONOP / DTF**	BUDGET	Cumul des dépenses du début de projet au 30 avril 2017	Solde Budgétaire Disponible au 30 avril 2017	Engagements Budgétaires au 31 juillet 2017	Cumul Théorique des dépenses du début de projet au 31 juillet 2017	Solde Théorique Budgétaire Disponible au 31 juillet 2017	% Exécution budgétaire Théorique au 31 juillet2017
A-02	La gestion des dépôts, des fractions valorisables, et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégré et durable (GIDD)	425 175,04	364 123,73	61 051,31	18 380,23	382 503,96	42 671,08	90%
A-02-01	Aménager les CVQ et l'aire de compostage du CET et accompagner les initiatives de valorisation	122 116,68	62 059,28	60 057,40	18 380,23	80 439,51	41 677,17	**66%**
A-02-02	Renforcer le dispositif de collecte secondaire	303 058,36	302 064,45	993,91		302 064,45	993,91	**100%**
A-03	L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles et responsabilités de façon concertée et coordonnée	625 358,30	550 815,98	74 542,32	58 254,00	609 069,98	16 288,32	97%

CODE FIT	**INTITULES MONOP / DTF**	BUDGET	Cumul des dépenses du début de projet au 30 avril 2017	Solde Budgétaire Disponible au 30 avril 2017	Engagements Budgétaires au 31 juillet 2017	Cumul Théorique des dépenses du début de projet au 31 juillet 2017	Solde Théorique Budgétaire Disponible au 31 juillet 2017	% Exécution budgétaire Théorique au 31 juillet2017
A-03-01	Accompagner l'actualisation du plan stratégique d'assainissement et son dispositif de mise en œuvre	8 695,37	8 695,37	-		8 695,37	-	**100%**
A-03-02	Appuyer la mairie dans son rôle d'ouvrage de la filière déchets solides	66 525,18	65 497,84	1 027,34		65 497,84	1 027,34	**98%**
A-03-03	Appuyer la DRACPN dans ses fonctions régaliennes et d'appui conseil à la mairie pour la filière déchets solides	27 908,81	25 899,68	2 009,13		25 899,68	2 009,13	**93%**
A-03-04	Accompagner le dispositif de concertation entre les acteurs de la filière	3 959,35	3 103,86	855,49	200,00	3 303,86	655,49	**83%**

CODE FIT	**INTITULES MONOP / DTF**	**BUDGET**	**Cumul des dépenses du début de projet au 30 avril 2017**	Solde Budgétaire Disponible au 30 avril 2017	Engagements Budgétaires au 31 juillet 2017	Cumul Théorique des dépenses du début de projet au 31 juillet 2017	Solde Théorique Budgétaire Disponible au 31 juillet 2017	% Exécution budgétaire Théorique au 31 juillet2017
A-03-05	Appuyer la coordination et la gestion du projet par l'assistance technique	518 269,59	447 619,23	70 650,36	58 054,00	505 673,23	12 596,36	**98%**
Z	**Moyens généraux**	**424 088,81**	**341 864,71**	**82 224,10**	**59 092,12**	**400 956,83**	**23 131,98**	**95%**
Z-01	Frais du personnel	135 455,05	107 945,81	27 509,24	10 885,48	118 831,29	16 623,76	88%
Z-01-01	Responsable Administratif et Financier	57 908,22	45 212,05	12 696,17	3 592,33	48 804,38	9 103,84	**84%**
Z-01-02	Chauffeur	17 238,11	14 581,03	2 657,08	1 580,94	16 161,97	1 076,14	**94%**
Z-01-03	Secrétaire-Caissière	24 141,75	18 053,15	6 088,60	3 791,35	21 844,50	2 297,25	**90%**
Z-01-04	Formation en Word, Excel et Access	4 388,03	2 282,25	2 105,78		2 282,25	2 105,78	**52%**
Z-01-05	Indemnité coordinateur principal à 30%	3 115,34	3 115,33	0,01		3 115,33	0,01	**100%**
Z-01-06	Indemnité technicien gestion des déchets solides à 90%	5 447,20	5 040,88	406,32	960,43	6 001,31	-554,11	**110%**
Z-01-07	Indemnité agent voyer supérieur à 50%	4 825,66	3 889,73	935,93		3 889,73	935,93	**81%**

CODE FIT	**INTITULES MONOP / DTF**	**BUDGET**	**Cumul des dépenses du début de projet au 30 avril 2017**	Solde Budgétaire Disponible au 30 avril 2017	Engagements Budgétaires au 31 juillet 2017	Cumul Théorique des dépenses du début de projet au 31 juillet 2017	Solde Théorique Budgétaire Disponible au 31 juillet 2017	% Exécution budgétaire Théorique au 31 juillet2017
Z-01-08	Indemnité agent DRACPN à 100%	5 626,01	5 122,29	503,72	480,21	5 602,50	23,51	**100%**
Z-01-09	Indemnité technicien CET à 70%	1 920,86	1 920,86	-		1 920,86	-	**100%**
Z-01-10	Indemnité coordinateur plateforme de concertation	3 504,64	3 152,03	352,61		3 152,03	352,61	**90%**
Z-01-11	Indemnité Secrétaire gestion des déchets à 50%	3 977,75	3 175,13	802,62		3 175,13	802,62	**80%**
Z-01-12	Indemnité chargé de communication de la Mairie	3 361,48	2 401,08	960,40	480,21	2 881,29	480,19	**86%**
Z-02	Investissements	53 549,01	48 549,01	5 000,00	-	48 549,01	5 000,00	91%
Z-02-01	Moyen de transport	28 064,19	28 064,19	-		28 064,19	-	**100%**
Z-02-02	Acs et groupe électrogène	1 683,94	1 683,94	-		1 683,94	-	**100%**
Z-02-03	Kit mobilier pour 06 bureaux	5 340,10	5 340,10	-		5 340,10	-	**100%**
Z-02-04	Equipement IT (Ordinateur et imprimantes	18 460,78	13 460,78	5 000,00		13 460,78	5 000,00	**73%**
Z-03	Frais de fonctionnement	106 969,70	97 579,99	9 389,71	2 844,63	100 424,62	6 545,08	94%

CODE FIT	**INTITULES MONOP / DTF**	**BUDGET**	**Cumul des dépenses du début de projet au 30 avril 2017**	Solde Budgétaire Disponible au 30 avril 2017	Engagements Budgétaires au 31 juillet 2017	Cumul Théorique des dépenses du début de projet au 31 juillet 2017	Solde Théorique Budgétaire Disponible au 31 juillet 2017	% Exécution budgétaire Théorique au 31 juillet2017
Z-03-01	Frais de fonctionnement des bureaux	36 541,89	31 457,90	5 083,99	1 844,63	33 302,53	3 239,36	**91%**
Z-03-02	Télécommunications	10 824,54	11 086,98	-262,44		11 086,98	-262,44	**102%**
Z-03-03	Frais d'entretien motos et pick up	14 710,89	14 488,16	222,73		14 488,16	222,73	**98%**
Z-03-04	Frais de carburant	17 431,99	15 293,03	2 138,96		15 293,03	2 138,96	**88%**
Z-03-05	Missions	27 460,39	25 253,92	2 206,47	1 000,00	26 253,92	1 206,47	**96%**
Z-04	Audit et Suivi et Evaluation	128 112,57	87 787,24	40 325,33	45 362,00	133 149,24	-5 036,67	104%
Z-04-01	Evaluation mi-parcours + finale	49 070,00	28 135,10	20 934,90	20 000,00	48 135,10	934,90	**98%**
Z-04-02	Capitalisation et communication	10 203,86	10 249,59	-45,73		10 249,59	-45,73	**100%**
Z-04-03	Backstopping	50 091,71	40 655,55	9 436,16	15 362,00	56 017,55	-5 925,84	**112%**
Z-04-04	Audits	18 747,00	8 747,00	10 000,00	10 000,00	18 747,00	-	**100%**
99	Convention rate adjustment	2,48	2,66	-0,18	-	2,66	-0,18	107%
98	Convention rate adjustment	2,48	2,66	-0,18		2,66	-0,18	**107%**
TOTAL GENERAL		**1 580 000,00**	**1 357 041,12**	**222 958,88**	**161 284,19**	**1 518 325,31**	**61 674,69**	**96%**

3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé en euros	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	**1 580 000,00**	**1 518 325,31**	**96%**	taux de déboursement prévisionnel
Contribution du pays partenaire	**228 673,53**	**228 673,53**	**100**	

4 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin)
Personnel mis à disposition		
1. Technicien hygiène assainissement, Aboubacar Sidiki Koné	M	15/8/14 au 31/7/17
2. Chargé de la planification et suivi pré collecte et valorisation, Daouda Ouattara	M	15/8/14 au 31/7/17
3. Chargé de la planification et suivi collecte secondaire, Abdoulaye Ballo	M	01/5/17 au 01/10/17
4. Chargé de la communication, Abdoul Aziz Sangaré	M	15/8/14 au 31/7/17
5. Chargé de l'encodage des données de suivi, Djénéba Coulibaly	F	15/8/14 au 31/7/17
6. Chargé de la communication, Abdoulaye Sangaré	M	15/8/14 au 31/7/17
7. Point Focal DRACPN, Sékou Barry	M	15/8/14 au 31/7/17
8. Coordinateur principal mairie, Gaoussou Ly	M	15/8/14 au 31/7/17
Personnel recruté par la CTB		
1. Chauffeur, Harouna Guindo	M	01/8/14 au 20/4/16
2. Chauffeur, Sidibé Abdoulaye	M	1/6/16 au 31/7/17
3. RAF, Sory Sako	M	21/10/14 au 15/3/17
4. RAF, Karim Camara	M	15/5/17 au 31/7/17
5. Secrétaire Caissière, Djénéba Diarra	F	2/3/15 au 31/7/17
6. Experts internationaux (CTB) A TI –Chef de projet, Nadine Dulac	F	01/8/14 au 31/7/17

5 Marchés publics

Numéro du marché	Intitulé du marché	Type de marché	Devise	Montant	Mode d'exécution	Fournisseur	Mode de passation	Période(s) d'Attribution	Période(s) d'Exécution
CONFIDES/ 14-013	Etude stratégie de communication	services	euro	8.500	régie	AG Partners	PNSP	19 /01 au 16/02 2015	2/3 au 30/4 2015
MLI226	Réalisation de l'inventaire abonnements potentiels	services	euro	22.555	régie	SERD	PNSP	Janvier 2015	02/ 2015 à 10/ 2015
MLI237	Fournitures d'équipements de collecte secondaire	biens	euro	205.371	régie	DEGROOTE Belgique	AOO	02 Avril 2015	Juin à Octobre 2015
CONFIDES/ 14-012	APD construction et suivi local technique	services	euro	5.400	régie	SOUDANAISE	PNSP	28 Aout 2014	8 octobre 2014 au 30 Aout 2015
MLI238	CSC Construction local technique	travaux	euro	31.245	régie	SCDR	PNSP	Mars 2015	D' Avril à Juillet 2015
CONFIDES/ 14-011	Fournitures équipements de bureau	biens	euro	5.127	régie	Allassane Ouane	PNSP	20 septembre	Oct 2014

Contrat cadre	Fournitures d'équipements IT	biens	euro	7.000	régie	contrat cadre CTB Bruxelles	PNSP	3 juillet 2014	le 18 septembre 2014
CONFIDES/ 14-008	CSC Entretien et réparation des équipements IT du projet	services	euro	5.000	régie	Sav Technologie	PNSP	3/10/2014	à partir de Nov 2014 - 31/7/2017
CONFIDES/ 15-001	Fournitures imprimantes	biens	euro	5.500	régie	Kenedougou Electronique	PNSP	15/9/2014	28 Janvier 2015
CONFIDES// 14-009	Fournitures climatiseurs bureaux	biens	euro	2.000	régie	Allassane Ouane	PNSP	15/9/2014	18 déc 2014
CONFIDES/ 14-010	Fournitures de motos	biens	euro	6.000	régie	CFAO	PNSP	15/9/2014	13 Octobre 2014
CONFIDES/ 2016-0040	APD construction et suivi CVQ	services	euro	7.000	régie	SOUDANAISE	PNSP	Janvier 2016	Février à Avril 2016
CONFIDES/ 2016-0056	CSC construction du hangar du CET	travaux	euro	8.615	régie	SCDR	PNSP	mai-16	Juin à Juillet 2016
MLI 277	CSC construction de 3 CVQ	travaux	euros	35.638	régie	Inter équipements	PNSP	Q3 2016	Q4 2016

CONFIDES/ 15-0032	Fournitures petits équipements de nettoyage	biens	euro	16.500	régie		PNSP	Q1 à Q4 2016	Q1 à Q4 2016
MLI246	Fournitures de 12 caissons amovibles et de 48 charrettes asines	biens	euro	131.000	régie	ATC et Kéné Forge	AOO	Aout 2015	Septembre et Octobre 2015
CONFIDES/ 2016/0021	Fournitures d'ânes	biens	euro	4.924	régie		PNSP	10/11 et 12/ 2015	10/11 et 12/ 2015
CONFIDES/ sis 15- 06, CONFIDES/15 0047,CONFID ES/15-0032, CONFIDES /SIS/15-0013	Fourniture de petits équipements de tri et valorisation	biens	euro	7.915	régie	Kéné Forge et Jean Bosco	PNSP	juin-15	juin-15
CONFIDES/ 15-0025	Construction de 12 enclos pour les ânes	biens	euro	4.000	régie	Entreprise Koniba Bamba	PNSP	Octobre 2015 et Janvier 2016	Mars à Juin 2016
CONFIDES/ 15-004	Prestation d'un consultant tuteur en expression écrite	services	euro	3.840	régie	Mr Ninon Brice Miréga	PNSP	juil-15	Juillet 2015 à Mars 2016
CONFIDES/ 15-003	Prestation facilitation réalisation Plan Stratégique Assainissement	services	euro	6.275	régie	Yaya Sidibé	PNSP	juil-15	09/ 2015 à 09/ 2016

CONFIDES/ 15-002	Prestation de service pour la tenue d'émissions radiophoniques	services	euro	7.241	régie	Radio Coton FM	PNSP	juin-15	Juillet 2015 à Février 2017
CONFIDES/ 15-0029	Prestation d'un consultant pour la formation en MS Office	services	euro	1.647	régie	Sav Technologie	PNSP	juin-15	Juillet 2015
CONFIDES/ 15-0051	Prestation d'un vétérinaire pour le suivi des ânes	services	euro	5.604	régie	Tinga Diarra	PNSP	sept-15	Nov 2015 à Oct 2016
CONFIDES/ 2016-0012	Achat de 40 pousses pousses pour le tri valorisation	biens	euro	3.660	régie	Kéné Forge	PNSP	févr-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016-0023	Achat moto	biens	euro	617	régie	Nouhoum Traoré	PNSP	mars-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016-0019	Injecteur pour Bomag	biens	euros	4.326	régie	Bosch	PNSP	mars-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016-0031	Harnais pour ânes	biens	euros	768	régie	Bréhima Berthé	PNSP	mars-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016-0038	Brouettes	biens	euros	2.210	régie	Dialaka Ouattara	PNSP	mars-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016-0036	Alimentation supplément céréales pour ânes	biens	euros	238	régie	Seydou Traoré	PNSP	mars-16	Mars 2016

CONFIDES/ 2016-0039	Equipements de protections individuelles	biens	euros	360	régie	Bakary Bagayoko	PNSP	mars-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016-0044	Support poubelles tri sélectif papier carton	biens	euros	400	régie	Kéné Forge	PNSP	mars-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016-0046	Equipements de balayage et curage des caniveaux	biens	euros	826	régie	Bakary Bagayoko	PNSP	mars-16	Mars 2016
CONFIDES/ 2016	Réalisation de notices environnementales en vue de la construction de 3 CVQ	service	euros	1.372	régie	CACOF	PNSP	juillet/sept 2016	Oct 2016
CONFIDES/ 2016-	achat boite électronique BOMAG	service	euros	1.895	régie	DPS Power	PNSP	sept-16	Nov 2016
CONFIDES/ 2017-0013	mission de diagnostic panne engin BOMAG	service	euros	1.068	régie	BIA	PNSP	févr-17	Fév-Mars 2017
CONFIDES/ 2017-0020	achat pièces mécaniques et électroniques complémentaires pour le BOMAG	service	euros	4.150	régie	Maison BOMAG	PNSP	mars-17	avril 2017

CONFIDES/ 2017	Edition de deux notes de capitalisation de 8 et 70 pages et prise de photos	service	euros				PNSP	avr-17	avril 17
CONFIDES/ 2017/0021	Impression de 300 exemplaires de la note de capitalisation	services	euros		régie		PNSP	avr-17	avril 2017
CONFIDES/ 2017-0022	Fournitures d'ordinateurs portables pour les GIE certifiés	biens	euros		régie	FAMIB	PNSP	mars 2017	mars 17

6 Convention de Subside

Numéro de l'Accord	Modalité exécution	Nom du partenaire	Objet de l'Accord	entrée en vigueur	End date	Montant Total (€)	Montant (FCFA)	No Transfert	Date transfert	Montant (€)
MLI 1204111/CS/01	régie	GIE JOQ	Subvention de démarrage	17/02/16	30/04/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0068	4-avr-16	346
								CON/SIS/2016-0137	7-juin-16	700
								CON/SIS/2016-0180	15/9/16	248
								CON/SIS/2016-0204	29/9/16	340
MLI 1204111/CS/02	régie	GIE BALAI CINQUANTE NAIRE	Subvention de démarrage	17/02/16	30/04/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0068	4-avr-16	346
								CON/SIS/2016-0137	7-juin-16	700
								CON/SIS/2016-0176	6-sept-16	867
MLI 1204111/CS/03	régie	GIE DAMBE	Subvention de démarrage	17/02/16	30/04/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0068	4-avr-16	346
								CON/SIS/2016-0137	7-juin-16	750
								CON/SIS/2016-0176	6-sept-16	762
								CON/SIS/2016-0244	28-oct-16	665
MLI 1204111/CS/04	régie	GIE CAPES	Subvention de démarrage	17/02/16	30/04/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0068	4-avr-16	346
								CON/SIS/2016-0137	7-juin-16	890
								CON/SIS/2016-0176	6-sept-16	625
MLI 1204111/CS/05	régie	GIE SNAM	Subvention de démarrage	16/03/16	30/05/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0162	18-juil-16	200
								CON/SIS/2016-0244	27-oct-16	655
								CON/SIS/2017-0023	1-févr-17	460
MLI 1204111/CS/06	régie	GIE ADICOS	Subvention de démarrage	16/03/16	30/05/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0138	7-juin-16	192
								CON/SIS/2016-0152	29-juin-16	175
								CON/SIS/2016-0161	18-juil-16	565
								CON/SIS/2016-0262	18-nov-16	730

1204111/CS/07	régie	GIE SECOURS +	Subvention de démarrage	16/03/16	30/05/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0151	29-juin-16	212
								CON/SIS/2016-0161	18-juil-16	600
								CON/SIS/2016-0252	2-nov-16	440
								CON/SIS/2016-0252	15-déc-16	176
MLI 1204111/CS/08	régie	BEMA	Subvention de démarrage	27/05/16	30/07/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-151	29-juin-16	212
								CON/SIS/2016-161	18-juil-16	823
								CON/SIS/2016-259	15-nov-16	590
MLI 1204111/CS/09	régie	SANIYA WALLE	Subvention de démarrage	27/05/16	30/07/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0138	7-juin-16	192
								CON/SIS/2016-0152	29-juin-16	215
								CON/SIS/2016-0213	6-oct-16	650
								CON/SIS/2016-0256	10-nov-16	
MLI 1204111/CS/10	régie	Faaincengen	Subvention de démarrage	27/05/16	30/07/17	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0162	18-juil-16	912
MLI 1204111/CS/11	régie	GIE GEANR	Subvention de démarrage	4/07/16	30/07/16	€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0179	15/9/16	192
								CON/SIS/2016-0250	2-nov-16	718
								CON/SIS/2017-0024	1-févr-17	490
								CON /SIS/2016-0042	17-févr-17	275
MLI 1204111/CS/12	régie	IER	Test de démonstration terreaux	1/08/16	30/03/17	€ 2.800	1.836.680	CH numéro 0270739	12-juil-16	1.067
								CON/SIS/2017-0019	26-janv-17	1.290,63
								CON/SIS/2017-0020	26-janv-17	440
MLI 1204111/CS/13	régie	Novie Mali	Subvention de démarrage			€ 2.810	1.843.239	CON/SIS/2016-0283	15-nov-16	230
								CON/SIS/2017-0026	9-févr-17	355
								CON/SIS/2017-0050	11-févr-17	785

7 Équipements

Les équipements roulants sont les suivants :

Code	Désignation	Marque	Modèle	N° de série/ Châssis	Date acquisition	Montant fcfa	Montant Euro	Responsable	Etat	Affectation décision SMCL
ER 002	Moto	Yamaha	YBR	LBPKE1292E0142079	18/10/14	975.000	1.486	Mairie /DMGD	Bon	DMGD
ER 003	Moto	Yamaha	YBR	LBPKE1292E0141973	18/10/14	975.000	1.486	Mairie /DMGD	Bon	DMGD
ER 004	Moto	Yamaha	YBR	LBPKE1292E0141987	18/10/14	975.000	1.486	Mairie /DMGD	Bon	DMGD
ER 006	Camion + caisson	Daewoo	Ampliroll	875323/KL3F4CBF1FK 004298	12/11/15	60.800.654	92.690	MAIRIE	Bon	DMGD
ER 007	Camion +caisson	Daewoo	Ampliroll	875324/KL3F4CBF1FK 004299	12/11/15	60.144.697	91.690	MAIRIE	Bon	DMGD
ER 008	pièces rechange	Daewoo			12/11/15	13.769.364	20.991	MAIRIE	Bon	DMGD
ER 001	Véhicule	Toyota	Pick up		11/07/10	NA	NA	CONFIDES	Ancien	DMGD
ER 005	Moto	Yamaha	YBR	LBPKE1292E0141990	18/10/2014	975.000	1.486	DRACPN	BON	DRACPN
ER 009	Moto	KTM	Djakarta	LP5XCHLC8F0206777	1/04/2016	405.000	617	DRACPN	BON	DRACPN
ER 010	Véhicule	Toyota	Pick up	AHTFK22G503100235	1/06/2016	13.782.870	21.011,8	CONFIDES	BON	DRACPN
10	Total Equipement Roulant						232.944			

Les équipements informatiques sont les suivants :

Code	Désignation	Marque	Modèle	N° de série	Date acquisition	Montant fcfa	Montant Euro	Responsable	Etat	Affectation SMCL
EI00003	Ordinateur fixe	PHILIPS	221P3PYES/00	AU5A1417001425	1/08/2014	154150	235	DMGD	Bon	DMGD
EI00006	Ordinateur fixe	PHILIPS	221P3PYES/00	AU5A1417001463	1/08/2014	154150	235	GIE	Bon	DMGD
EI 00008	Vidéoprojecteur	EPSON	EB-955W	U45K4100570	1/08/2014	381767	582	DMGD	Bon	DMGD
EI 00009	Camera Powershot	CANON	SX600HS	853061017468	1/08/2014	110857	169	DMGD	Bon	DMGD
EI 00011	Disque dure externe	EWENT	USB3.0	70330863	1/08/2014	45261	69	CONFIDES	Bon	DMGD
EI 00013	Copieur	CANON	2420 IR	(21) PHW5226	22/01/2015	1874725	2.858	CONFIDES	Bon	DMGD
EI 00016	Onduleur	UPS	750 VA	(21)015000601209 04929	4/11/2014	47000	71,65	GIE	Bon	DMGD
EI 00019	Onduleur	UPS	1050 VA	(21)078306073360 1117	4/11/2014	86000	131,1	DMGD	Bon	DMGD
EI 00022	Carte réseau USB WIFI	TP-LINK	N/A	N/A	4/11/2014	40000	60,97	CONFIDES	Bon	DMGD
EI 00023	Carte réseau USB WIFI	TP-LINK	N/A	N/A	4/11/2014	40000	60,97	DMGD	Bon	DMGD
EI 00024	Onduleur	UPS	1500 VA	141110-2300	29/01/2015	86000	131,1	CONFIDES	Bon	DMGD
EI 00029	Ordinateur portable	DELL	Ltitude E5551		15/03/2016	517794	789,37	DMGD déchets	Bon	DMGD

EI 00030	Ecran ordinateur	PHILIPS	21,5"	AU5A1536004807	15/03/2016	78715	120	DMGD	Bon	DMGD
EI 00033	Ordinateur portable	HP	Notebook	CND 6383515	08/06/17	505275	770	DMGD	Neuf	DMGD
EI 00031	Ordinateur de bureau	Piminfo	PRIM'5	00186266786839X 2046739	15/03/2016	481407	733,9	GIE	Bon	DMGD
EI 00014	Imprimante Multifonctions avec Scanneur	CANON	i-sensys MF4730	NWS91814	22/01/2015	249263	380	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00001	Ordinateur portable avec Windows 8	DELL	Latitude E 7440	42056160374	1/08/2014	550578	839,35	DRACPN /SACPN	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00002	Ordinateur portable Windows 8	DELL	Latitude E 7440	18173700470	1/08/2014	550578	839,35	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00004	Ordinateur de bureau	PHILIPS	ID: 221P3PYES/00	AU5A1417001463	1/08/2014	154150	235	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00005	Ordinateur de bureau	PHILIPS	ID: 221P3PYES/00	AU5A1417001429	1/08/2014	154150	235	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00010	Appareil Photo	CANON	SX600HS	853061017467	1/08/2014	110857	169	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00012	Disque dure externe	EWENT	USB3.0	70330888	1/08/2014	45261	69	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00015	Onduleur	UPS	750 VA	(21)015000601209 04931	4/11/2014	47000	71,65	DRACPN /SACPN	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00018	Onduleur	UPS	1050 VA	(21)017830601336 01118	4/11/2014	86000	131,1	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00020	Carte réseau USB WIFI	TP-LINK	N/A	N/A	4/11/2014	40000	60,97	DRACPN /SACPN	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00021	Carte réseau USB WIFI	TP-LINK	N/A	N/A	4/11/2014	40000	60,97	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00025	Onduleur	UPS	1500 VA	(21)015006012090 4929	29/01/2015	86000	131,1	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00026	Imprimante Multifonctions Scan	Canon	HP1510	CN4AG1P346	4/04/2015	85000	129,58	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN

EI 00027	Ordinateur portable	DELL	Ltitude E5550	17308650494	15/03/2016	517793	789,36	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00028	Ecran ordinateur	PHILIPS	21,5"	AU5A1536004816	15/03/2016	78715	120	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
EI 00007	Ordinateur fixe	PHILIPS	ID: 221P3PYES/00	AE5A1417001423	1/08/2014	154150	235	DRACPN /SACPN	Bon	DRACPN/CET
EI 00017	Onduleur	UPS	750 VA	(21)015000601209 04930	4/11/2014	47000	71,65	DRACPN /SACPN	Bon	DRACPN/CET
EI 00032	Projecteur	EPSON	EB 955 WH		2/06/2016	371042	565,64	DRACPN /SACPN	Bon	DRACPN
33	Total Equipement Informatique						12 151			

Les équipements de bureaux sont les suivants :

Code	Désignation	Date d'acquisition	Montant monnaie locale	Montant Euro	Responsable	Etat	Décision affectation SMCL
BUR 00014	Armoire 3 battants	23/10/2014	179.994	274,40	DMGD	Bon	DMGD
BUR 00017	Fauteuil direction dossier long	23/10/2014	134.995	205,80	DMGD	Bon	DMGD
BUR 00022	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	DMGD	Bon	DMGD
BUR 00023	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	DMGD	Bon	DMGD
BUR 00001	Table avec retour	23/10/2014	124.999	190,56	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00003	Table avec retour	23/10/2014	124.999	190,56	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00005	Table avec retour	23/10/2014	124.999	190,56	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD

BUR 00006	Table avec retour	23/10/2014	124.999	190,56	DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00008	Poste travail ordinateur	23/10/2014	46.230	70,48	GIE	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00009	Armoire 3 battants	23/10/2014	179.994	274,40	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00011	Armoire 3 battants	23/10/2014	179.994	274,40	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00013	Armoire 3 battants	23/10/2014	179.994	274,40	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00015	Fauteuil direction dossier long	23/10/2014	134.995	205,80	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00018	Fauteuil luge	23/10/2014	59.994	91,46	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00019	Fauteuil luge	23/10/2014	59.994	91,46	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00026	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00027	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00028	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00029	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00030	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 0031	Chaise empilable	23/10/2014	29.839	45,49	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00032	Chaise empilable	23/10/2014	29.839	45,49	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00033	Chaise empilable	23/10/2014	29.839	45,49	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00034	Chaise empilable	23/10/2014	29.839	45,49	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00035	Chaise empilable	23/10/2014	29.839	45,49	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD

BUR 00036	Chaise empilable	23/10/2014	29.839	45,49	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00037	Table de réunion 8 places	23/10/2014	249.998	381,12	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00038	Climatiseur 1,5 CV	1/12/2014	174.996	297,27	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00039	Climatiseur 1,5 CV	1/12/2014	174.996	297,27	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00041	Climatiseur 2 CV	1/12/2014	329.998	503,08	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00042	Réfrigérateur	1/12/2014	189.604	289,05	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00043	Coffre-fort 110 kg	10/04/2015	339.300	517,00	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00044	Appareil reliure	4/04/2015	75.000	114,00	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00045	Tableau de conférence GF	19/10/2015	125.000	190,56	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00046	Table de réunion bois	14/12/2015	75.000	114,33	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00047	Chaise en bois rembourrée	14/12/2015	12.500	19,05	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00048	Chaise en bois rembourrée	14/12/2015	12.500	19,05	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00049	Chaise en bois rembourrée	14/12/2015	12.500	19,05	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00050	Chaise en bois rembourrée	14/12/2015	12.500	19,05	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00051	Chaise en bois rembourrée	14/12/2015	12.500	19,05	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00052	Chaise en bois rembourrée	14/12/2015	12.500	19,05	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00054	Table bureau	22/04/2016	20.000	30,49	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD

BUR 00056	Table bureau	22/04/2016	20.000	30,49	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00058	Etagère en bois 2m/2m	30/11/2015	50.000	76	CONFIDES	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00059	Armoire métallique	26/09/2016	90.000	137	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00060	Chaise en bois rembourrée	27/09/2016	10.000	15	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00061	Chaise en bois rembourrée	28/09/2016	10.000	15	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00062	Chaise en bois rembourrée	29/09/2016	10.000	15	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00063	Chaise en bois rembourrée	30/09/2016	10.000	15	Mairie / DMGD	Bon	Mairie / DMGD
BUR 00004	Table avec retour	23/10/2014	124.999	190,56	SACPN	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00012	Armoire 3 battants	23/10/2014	179.994	274,40	SACPN	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00020	Fauteuil luge	23/10/2014	59.994	91,46	SACPN	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00053	Armoire métallique 2 portes	22/02/2016	90.000	137,20	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00055	Table bureau	22/04/2016	20.000	30,49	SACPN	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00057	Table cuisine GF	19/05/2016			CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00007	Table avec retour	23/10/2014	124.999	190,56	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00025	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	CONFIDES	Bon	DRACPN/SACPN
BUR 00002	Table avec retour	23/10/2014	124.999	190,56	CONFIDES	Bon	DRACPN /SACPN
BUR 00010	Armoire 3 battants	23/10/2014	179.994	274,40	CONFIDES	Bon	DRACPN /SACPN
BUR 00016	Fauteuil dossier long	23/10/2014	134.995	205,80	CONFIDES	Bon	DRACPN /SACPN

BUR 00021	Fauteuil luge	23/10/2014	59.994	91,46	CONFIDES	Bon	DRACPN /SACPN
BUR 00024	Chaise visiteur	23/10/2014	31.965	48,73	CONFIDES	Bon	DRACPN /SACPN
BUR 00040	Climatiseur 1,5 CV	1/12/2014	174.996	297,27	CONFIDES	Bon	DRACPN /SACPN
63	Total Equipements bureau			8.364			

Les autres équipements sont les suivants :

Code	Désignation	Date d'acquisition	Montant monnaie locale	Montant Euro	Nom du fournisseur	Affectation	Etat	Affectation SMCL
AE 001	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 002	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 003	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 004	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 005	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 006	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 007	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie

AE 008	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 009	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 010	Caisson amovible	1/05/2016	4.570.925	6.968,33	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie
AE 011	Caisson amovible	1/05/2016	5.289.001	8.063,03	ATC	Maire de Sikasso	Neuf	Mairie

Les constructions sont les suivantes :

Code	Désignation	Modèle	Date d'acquisition	Montant monnaie locale	Montant Euro	Localisation	Responsable	Etat	Affectation SMCL
CO 0001	Local technique de la DMGD	Bâtiment en dalle	25/08/2015	21.360.472	32.564	Voirie de la Mairie	Mairie	Neuf	Mairie
CO 0003	Centre de Valorisation de Quartier de Wayerma 2	Bâtiment	10/05/2017	7.048.209	10.745	Quartier Wayerma 2	Mairie	Neuf	MAIRIE
CO 0004	Centre de Valorisation de Quartier de Lafiabougou	Bâtiment	10/05/2017	8.757.410	13.351	Quartier Lafibougou	Mairie	Neuf	MAIRIE
CO 0005	Centre de Valorisation de Quartier de Mancourani 1	Bâtiment	10/05/2017	9.853.710	15.022	Quartier Mancourani 1	Mairie	Neuf	MAIRIE
CO 0002	HANGAR MULTI FONCTIONS	Bâtiment	23/06/2016	7.552.150	11.513	CET	DRACPN	Neuf	DRACPN
5	Total constructions				83.194				

8 Cadre logique original tiré du DTF :

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à Sikasso				
	Logique d'intervention	**Indicateurs objectivement vérifiables**	**Sources de vérification**	**Hypothèses**
Objectif spécifique	**Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré**	Nombre de GIE exerçant par quartier ≥ 1 Taux d'abonnement à la pré-collecte compris entre 0 et 15 % avant le projet passe à 30% ou 50 % selon les zones (semi urbaines, périphériques) et se rapproche des objectifs de la PNA Nombre d'emplacement pour les vidanges des charrettes asines ≥ 1 par quartier Le nombre de convocation et d'avertissement et amendes pour non-respect de la loi 01-020 passe de 1/semaine à 10/semaine La plateforme de concertation fonctionne (cf R3)	contrats GIE-Mairie signés Listes-registre des abonnés par GIE actualisée chaque trimestre Liste du nombre de déversements par charrette par mois par GIE Registre des convocations & registre des plaintes Budgets et rapports financiers de la mairie Rapport annuel d'assainissement de la mairie	Chaque GIE signe un contrat de zone de chalandise en franchise (zone de collecte) et le GIE respecte les clauses techniques et administratives du contrat. Les nouveaux caissons et les CVQ sont disponibles. La mairie a un budget pour l'enlèvement des caissons (fonds propres ou mode de recouvrement identifié et mis en œuvre). .
Résultat 1	**Les conditions pour la pré-collecte durable des déchets sont reconnues et adoptées**	Nombre de campagne de spots radiophoniques diffusés passant de 0 à 1 par an et par quartier Nombre d'assemblées participatives de sensibilisation et information passant de 0 à 5 par quartier et par an Nombre de listes des ménages et des abonnés par quartier passant de 6 à 16 Nombre de GIE gérés par des femmes atteint 35% à la fin de l'intervention, ces GIE sont impliqués dans l'ensemble des activités proposées par le projet (sensibilisation, formation,	Contrat GIE (gérés par des femmes) – mairie signés. Liste des présences des assemblées/photos Lettres de donation des équipements aux GIE Photos des dépôts nettoyés tous les 3 mois contrats d'aide au démarrage signés entre	La collaboration mairie -5 radios locales continue Revenus adéquats des GIE Les ménages apprécient les services rendus par les GIE pour la pré-collecte, s'abonnent et paient leurs abonnements. Les dépôts sauvages se trouvent sur des terrains publics et sont localisés dans des quartiers aménagés.

		promotion économique…) Nombre d'équipages à traction asine distribués aux GIE (4 par GIE) et fonctionnels 4 dépôts sauvages/quartier de plus de 50 m3 nettoyés et tenus propres Nombre de contrats d'aide au démarrage pour la pré collecte passe de 3 à 13 (avec 35¨de GIE féminins) Nombre de GIE formés à la gestion technique et organisationnelle de la pré collecte passe de 3 à 13 Au moins 5 GIE ont un plan d'affaires réalisés Taux de recouvrement des redevances > 95% Au moins 8 GIE ont mis en place un système d'épargne pour l'amortissement des charrettes asines	le projet et le GIE Inventaire des dépôts sauvages de plus de 50 m3 Fiches émargement des personnels des GIE Rapport de suivi de la pré-collecte à la mairie Registre des redevances perçues par GIE, trimestriellement (souches) Registre des abonnés qui ont des impayés Relevé compte épargne pour l'amortissement	Le nettoyage des dépôts consiste à enlever les fractions polluantes et à utiliser, le plus possible, la terre fine comme remblais Les GIE acceptent une aide au démarrage basée sur les résultats Les GIE acceptent de partager leurs informations financières Les GIE ont élaboré un plan d'affaire provisoire sur la base de la documentation fournie lors de la formation à l'entreprenariat qui s'est tenu du 11 au 13 décembre 2013 Les chefs de quartier remplissent les cahiers des plaintes Les GIE adoptent les bonnes pratiques (circuits de collecte, suivi de la gestion du personnel et des équipements Les GIE ont élaboré un plan d'affaire provisoire sur la base de la documentation fournie lors de la formation à l'entreprenariat qui s'est tenu du 11 au 13 décembre 2013

Résultat 2	**La gestion des dépôts, des fractions valorisables et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégrée et durable (GIDD)**	6 CVQ aménagés et équipés Quantités de déchets évacués vers le CET avec au moins 180 déchargements de caissons par mois Budget de la mairie pour le transport des caissons et l'entretien (en FCFA) est disponible nombre de chiffonniers sensibilisés aux bonnes pratiques de tri et valorisation (cf listes) dont au moins 35% de femmes Nombre de contrat d'aide au démarrage pour le recyclage au moins 3 GIE gérés par les femmes sont impliqués dans la valorisation	Carte d'implantation des caissons, des CVQ, et des dépôts sauvages Registre des déchargement au CET PV de réception des achats et travaux d'aménagement Etudes techniques des dépôts de transit Rapport de suivi de la collecte secondaire à la mairie Rapportage du projet	Respect des délais des études et fournitures Performance adéquate de la passation des marchés publics L'affectation formelle des terrains des dépôts de transit par la mairie Les institutions nationales et régionales adhèrent au processus de la décentralisation au sein du secteur de l'assainissement et de l'environnement et les mécanismes financiers dévolus à la mairie sont mis en place. Le mode de financement de la collecte secondaire est accepté par les acteurs
Résultat 3	**L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles et responsabilités de manière concertée et coordonnée.**	Nombre de GIE certifiés Nombre de pénalités pour entrave à la loi 01-020 Nombre de PV de réunions de la plateforme de concertation (au moins 3/an) I piquet d'hygiène par caisson toutes les charrettes ont au moins 1 circuit de collecte Recouvrement des dépenses de fonctionnement de la collecte secondaire par un mode de financement (TEOM, Redevance aux ménages ou aux GIE) # de contrats de concession des CVQ Exploitation satisfaisante du CET	Listes Registres Documentation de la plateforme Rapport de suivi à la DRACPN Plans d'affaires des opérateurs Budget et rapport annuel de la mairie Accords auprès des opérateurs pour les CVQ et la valorisation Visites, contrôles, documentation du CET	La DRACPN nomme un chargé de la plateforme de concertation Elaboration des accords et contrats de concession concernant les CVQ et le CET selon les dispositifs légaux maliens La subvention nationale annuelle de 50 000 000 FCFA pour l'opération du CET est maintenue

9 Matrice de monitoring complète

	Résultats / indicateurs	Valeur de base 2014	Valeur cible finale 2017	V cible 2015 Année 1	V obtenue Année 1	V cible 2016 Année 2	V obtenue Année 2	V cible Année 3	V obtenue finale	Fréquence collecte	Début /fin	Responsable collecte	Responsable consolidation
1	Quantité de déchets (tonnes/mois) évacués vers le CET augmente	200	800	400	345	600	450	800	370	Mensuelle	Q3-14 Q2-17	chargé suivi CET	point focal DRACPN
2	Les couts totaux de la pré collecte sont détaillés et connus des acteurs (FCFA/mois/équipage charrette asine)	Indisponible	entre 120 000 et 130 000	Indisponible	Indisponible	entre 120 000 et 130 000	entre 116,000 et 131,000	Entre 120 000 et 130 000	entre 120 000 et 130 000	Mensuelle	Q3-14 Q2-17	GIE, DMGD Mairie, DRACPN	UCAT
3	Quantité de fractions plastique et papier recyclées et valorisées (tonnes de papier/mois et tonnes de plastique/mois)	indisponible	4;. 4	2;2	0,2 ; 1,6	3 ;3	4,25; 5,75	4 ;4	9 pour les papiers et 6 pour les plastiques	Mensuel	Q3-14 Q2-17	DMGD Mairie	UCAT
4	Nombre d'émissions radiophoniques IEC	0	72	24	48	36	57	72	147	Mensuel	Q3-14 Q2-17	Radios Coton +Kénédougou	UCAT
5	Pourcentage d'abonnement des ménages à un service de pré-collecte des ordures ménagères par rapport aux abonnés potentiels	9	30	9	entre 10 et 17 %	25	31	30	46	Mensuel	Q1-15 Q2-17	GIE	DMGD Mairie
6	Taux mortalité ânes par rapport à l'effectif d'ânes par GIE	2 ânes après 12 mois	1 âne sur 4 après 30 mois	0	0	25%	7%	1 âne sur 4 après 30 mois	8%	Mensuel	Q4-15 Q2-17	Vétérinaire	DMGD Mairie +DRACPN

7	Nombre de contrat GIE /Mairie signé et opérationnel dans la Ville de Sikasso	0	12	14	5	7	12	12	14	Mensuel	Q4-15 Q2-17	DMGD Mairie	UCAT
8	Nombre de dépôts sauvages nettoyés et tenus propres en permanence	0	77	11	0	67	49	77	77	Mensuel	Q4-15 Q2-17	Chef de quartier	DMGD Mairie
9	Nombre de GIE appuyés par le projet et gérés par des femmes	0	4	1	1	3	2	4	2	Annuel	Q4-15 Q2-17	DMGD Mairie	UCAT
10	Taux de recouvrement des redevances	entre 15 et 40	95	70	87	95	78%	95	81	Trimestriel	Q4-15 Q2-17	GIE	UCAT
11	La viabilité financière de la pré collecte est améliorée	indisponible	≤ 1	indisponible	indisponible	≤ 1		≤ 1	≤ 1	Trimestriel	Q4-15 Q2-17	GIE	UCAT
12	Nombre de CVQ aménagés et équipés	0	6	0	0	3	0	6	3	Semestriel	Q3-16 Q2-17	DMGD Mairie	UCAT
13	Une aire de compostage fonctionnelle existe au niveau du CET	0	1	0	1	1	1	1	1	Annuel	Q3-15 Q2-17	DRACPN	UCAT
14	Le CET est mieux exploité à l'aide d'un compacteur	non	oui	non	non	oui	Non	oui	Oui	trimestriel	Q3-16 Q2-17	DRACPN	UCAT
15	Nombre de circuits ou opérations de valorisation des déchets	0	10	4	10	6	20	10	20	Trimestriel	Q4-15 Q2-17	DMGD Mairie	UCAT
16	Nombre des femmes chiffonniers	0	150	40	165	80	160	150	172	Trimestriel	Q3-15 Q2-17	DMGD Mairie	UCAT
17	Nombre de grands caissons amovibles vidés par jour	0	5	0	0	3	2	5	Entre 2 et 3	Mensuelle	Q4-15 Q2-17	DRACPN	UCAT

18	Les sessions du CTOS se tiennent régulièrement et permettent de proposer des décisions à valider en SMCL	Non	Oui	oui	oui	oui		Oui	Oui	Trimestriel	Q3-14 Q2 17	DMGD Mairie	UCAT
19	PSA actualisé et approuvé par le conseil municipal	Non	Oui	non	non	non		Oui	Oui	Trimestriel	Q4-15 Q217	DMGD Mairie	UCAT
20	L'étude sur la tarification durable de la gestion des déchets solides est utilisée pour la finalisation du PSA	Non	Oui	Non	Non	oui		Oui	Oui	Trimestriel	Q3 16 Q2 17		
21	Nombre de GIE opérationnels certifiés par la DRACPN	0	6	0	0	3	0	6	2	Annuel	Q3-16 Q217	DRACPN	UCAT

10 Outils et produits

- Bulletins d'Information mensuels du Projet à l'intention des conseillers municipaux, des chefs de quartier et des membres du Comité Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS)
- Dépliants, affichettes, notes techniques de vulgarisation pour les acteurs de la filière de gestion des déchets ; ces produits ont été distribués lors des Quinzaine de l'Environnement et lors d'évènements internationaux (Pollutec, Rencontres Re Sources)
- Modèle type de contrat de franchise pour la pré collecte des déchets solides avec son cahier des charges
- Procédures standards pour la tenue de réunions de sensibilisation de proximité
- Publication technique intitulée 'Vers une ville propre' à l'intention des personnels de la fonction territoriale et de la fonction publique impliqués dans l'assainissement
- Note de capitalisation du projet destinée aux décideurs et aux partenaires techniques et financiers
- Emissions radiophoniques mensuelles couvrant trois thèmes principaux (la loi 01 020, l'adhésion à la pré collecte, le tri valorisation à la source)
- Application Access relative à la gestion des abonnements à la pré collecte

Liste des documents

Titre	Suivi par
Base de données sur les abonnés potentiels par quartier et par rue et manuel d'utilisation d'AGAPOMS	DMGD
Contrat de franchise pour la pré collecte	DMGD
Convention de subside pour l'aide au démarrage de la pré collecte	DMGD
Manuel d'utilisation et d'entretien des camions	DMGD
Etude sur le cout de la gestion des déchets à Sikasso et sur le recouvrement des dépenses	DMGD et DRACPN
Procédure de certification des GIE de la pré collecte	DMGD et DRACPN
Charte de bonnes pratiques pour le tri valorisation	DMGD
Rapport sur les terreaux et les effets sur la culture du maïs (métaux lourds, faisabilité économique et productivité)	DRACPN
Manuel administratif et financier du projet	DMGD et DRACPN
Carnet de bord des véhicules et des camions	DMGD
Documentation en vue de la création de l'association « Senekelaw Jigiseme Lan »	DMGD
Profils de poste pour les personnels de la DMGD	DMGD et DRACPN
Modèle de rapportage mensuel	DMGD

Application ABF GIE	DMGD
Stratégie de Communication et Plan d'action et évaluation à mi-parcours	DMGD
Bulletins mensuels	DMGD et DRACPN
Affichettes et notes techniques pour les habitants	DMGD et DRACPN
Note de capitalisation	CTB
Publication 'Vers une Ville Propre'	DMGD et DRACPN